

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2300 - MARDI 5 MAI 2015

NOUVEAUX VILLAGES AGRICOLES

Imvouba : encore loin des résultats escomptés



Trois ans après son lancement, le 5 février 2012, le village agricole d'Imvouba spécialisé dans la production des poulets de chair reste encore loin de sa-

tisfaire les attentes. Une visite du site a permis de comprendre les problèmes qui minent ce village dont la production reste encore en deçà de la moyenne

Objectif pour le village agricole d'Imvouba : produire 300.000 poulets de chair fixée à 300.000 poulets par an par la coordination du projet Nouveaux villages agricoles.

Page 3

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'opposition réitère son refus du changement



Au cours d'un méga meeting tenu dimanche à Pointe-Noire, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance (FROCARD), a réitéré son refus de voir changer la Constitution du 20 janvier 2002 soutenu par le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés. Ce front qui regroupe les partis et associations politiques de l'opposition estime que le débat introduit par le pouvoir sur la constitution est dénué de tout fondement et réclame plutôt la bonne gouvernance électorale pour

Les leaders du FROCARD, le 2 mai à Pointe-Noire une présidentielle équitable et libre en 2016. « Conformément à l'article 62 de la Constitution, le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu entre le 3 et le 10 août de l'année 2016. Cette élection est capitale pour le Congo, car le président Denis Sassou N'Guesso ne sera pas candidat. Il exerce son deuxième et dernier mandat, et nous avons l'obligation de préparer sa sortie par la grande porte le 12 août », a déclaré l'opposition. Page 14

CÉMAC

Le terrorisme et la crise centrafricaine au menu du sommet de Libreville

À l'initiative du président en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la capitale gabonaise, Libreville, abritera du 5 au 6 mai le 12ème sommet des chefs d'État de cet espace, consacré à la lutte contre le terrorisme et la crise en Centrafrique où un forum pour la paix et la réconciliation s'est ouvert hier en présence du médiateur international, Denis Sassou N'Guesso. Selon un communiqué de presse de la Cémac, publié hier, les chefs d'État examineront également les questions liées à la libre circulation des personnes et des biens sans oublier l'éternel problème du démarrage effectif de la compagnie communautaire, Air Cémac. Page 8

GOVERNEMENT-BANQUE MONDIALE

L'eau potable disponible à 72% de Congolais en milieu urbain

En dépit des avancées enregistrées ces dernières années grâce au projet « Eau pour tous », l'accès à l'eau potable de qualité requiert encore des efforts, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les résultats du projet inventaire et cartographie des points d'eau initié par le gouvernement congolais avec l'appui

de la Banque mondiale, les taux de couverture et d'accès théorique de cette dernière serait passés de 66% en 2012 à 72% en 2013, contre 28% en milieu rural, en 2012, pour s'établir à 47% en 2014. Le projet avait, entre autres objectifs, d'inventorier les points d'eau en vue de déterminer le niveau exact de des-

serte des populations rurales pour mieux planifier les programmes d'investissements et de gestion du secteur. Page 5

ÉDITORIAL

Forum

Page 2

ÉDITORIAL

Forum

L'erreur la plus grave que l'on pourrait commettre alors que vient de s'ouvrir le Forum de Bangui serait de croire que la question de la paix en Centrafrique ne concerne que les Centrafricains. Au-delà, en effet, du sort de ce peuple frère, ce qui est en jeu n'est pas autre chose que la stabilité de l'Afrique centrale, du Bassin du Congo tout entier. Et c'est pourquoi la communauté internationale dans son ensemble doit aujourd'hui se mobiliser afin que cette rencontre débouche sur une paix durable, sur l'instauration d'un régime démocratique, sur l'apaisement des tensions religieuses sans lesquels aucun accord politique ne saurait être trouvé.

Nous savons nous-mêmes par expérience à quel point ce genre de rencontre est difficile à organiser, puis à conduire de bout en bout jusqu'à un accord final. Et si nous nous sommes impliqués au plus haut niveau de l'État pour que le lent et difficile processus conduisant au Forum de Bangui aboutisse dans un délai raisonnable, c'est parce que nous avons payé au prix fort, il n'y a pas si longtemps, le refus de nous entendre avec nous-mêmes ; mais c'est aussi et surtout parce que nous mesurons sans doute mieux que d'autres le danger extrême que constituerait pour cette partie du continent une reprise des combats en Centrafrique.

Ne nous faisons pas d'illusion : ce qui se passera à notre porte dans les jours à venir décidera pour une large part de l'avenir de tous les peuples de la région, sans exception : s'il débouche sur une réconciliation réelle entre frères ennemis, il stabilisera durablement un pays qui occupe une position stratégique en plein cœur de l'Afrique ; mais s'il échoue, il creusera une fracture qui ira s'élargissant entre le nord et le sud du continent. Autant dire que l'enjeu du débat dépasse largement les intérêts de nos frères.

Qu'il soit donc permis aux simples observateurs que nous sommes de plaider pour que la communauté internationale place ce forum au cœur de ses réflexions. Et qu'elle se décide enfin à apporter aux Centrafricains l'aide matérielle sans laquelle les décisions prises à Bangui resteront lettre morte.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT/TALANGAI

L'honorable Ossiala offre pour une valeur de 5 millions FCfa de bourses à treize étudiants

L'enveloppe d'argent remise le 3 mai, au siège du Parti congolais du travail (PCT) du quartier 67, Talangai, permettra à ces jeunes étudiants, inscrits officiellement en master, à l'Université Marien Ngouabi, de financer eux-mêmes, avec ou sans le concours des parents, leurs travaux de recherches mais aussi de finaliser leur mémoire de fin de cycle.

Cette aide financière octroyée en présence du président de la fédération du Parti congolais du travail, de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondongo, s'inscrit dans le cadre du soutien qu'il apporte aux étudiants, au titre de l'année académique 2014-2015.

Ces étudiants, qui ne sont pas forcément de jeunes militants du PCT, sont retenus sur la base du mérite, et tirent leurs origines de plusieurs départements du Congo. Ils sont repartis en deux groupes. Le premier groupe est constitué d'étudiants inscrits en master, dans les différents établissements de l'Université Marien Ngouabi, notamment la Faculté des sciences économiques, la Faculté des sciences ainsi que celle des sciences de la santé. Le second groupe lui, est composé d'étudiants évoluant dans les Universités étrangères. Octroyée par le

député de la 3^e circonscription électorale de Talangai, membre du comité central du PCT, cette aide financière permettra donc à chacun de ces jeunes, tant bien que mal, de pouvoir financer de manière autonome, aussi bien les travaux de recherche que la rédaction proprement dite de leur mémoire de fin de cycle.

Une manière pour le bienfaiteur, de préparer, non seulement l'avenir du pays, dont la jeunesse reste le centre névralgique, mais aussi et surtout d'encourager les bonnes volontés à aller de l'avant dans leurs études universitaires.

« Ce sont des étudiants qui sont à l'Université Marien Ngouabi. En tant qu'enseignant à l'université, je me suis rapproché de leurs facultés respectives, pour voir leurs capacités à s'auto-instruire et à vouloir aller de l'avant. Parce qu'on ne donne qu'aux gens qui veulent en découdre et aller de l'avant », a souligné le député Sylvestre Ossiala.

Ces étudiants, qui comptaient aussi quelques jeunes filles, sont sortis de là très émus du geste fait par leur enseignant.

« Je suis très content d'avoir reçu cette bourse d'études de la part de l'honorable Sylvestre Ossiala. Etant en année terminale, elle me permettra de financer mes travaux de recherche, mais aussi de

bien affiner la rédaction de mon mémoire en master », s'est réjoui Navacel Ngankoua, étudiant en master économie pétrolière, également jeune militant du PCT. « Après 7 ans d'études, je suis ému de recevoir un don de la part d'un honorable député, qui est également l'un de mes enseignants en économie pétrolière », s'est exprimé pour sa part, Gauldesh Ondongo, lui aussi étudiant bénéficiaire.

Dans le cadre de ses actes de bienfaisance, le député Sylvestre Ossiala procédera la semaine en huit, à l'octroi d'un financement au profit des femmes commerçantes de sa circonscription, question de renforcer leurs activités commerciales. Il prévoit aussi, dans les prochains jours, la formation de jeunes filles et garçons aux petits métiers, dont il a déjà versé 15 millions FCFA auprès de la Fondation Privat Ndéket, qui assurera la formation.

Pendant les grandes vacances, le député de la 3^e circonscription électorale de Talangai projette aussi l'organisation des compétitions sportives en versions masculine et féminine dans sa zone électorale. Entre temps, a-t-il conclu, les actions en faveur des personnes démunies resteront pérennes.

Firmin Oyé

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Une nouvelle dynamique citoyenne en faveur du dialogue voit le jour

La Dynamique citoyenne pour la convocation d'un dialogue national politique inclusif, a tenu sa session inaugurale le 2 mai à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle patronnée par son président et coordonnateur général, Jean Michel Bokamba-Yangouma. Cette plateforme regroupe quelques partis de la majorité présidentielle, de l'opposition, du centre et de la société civile qui plaident à cor et cri pour la convocation d'un dialogue national inclusif, qui devra réunir toutes les sensibilités politiques nationales autour

d'une même table, afin de trancher sur l'ensemble des problématiques qui gangrènent actuellement la vie politique nationale. Parmi les points essentiels que ce groupement politique soutient, figure en bonne place, l'épineuse question du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, jusque-là en vigueur au Congo. Ce point avéré très sensible, ne cesse d'alimenter les débats au sein des états-majors politiques, et divise la classe politique en deux pôles opposés dont l'un prône le changement et l'autre s'y oppose caté-

goriquement. L'objectif de cette structure est donc de faire le tout possible afin d'emmener toutes les sensibilités politiques du pays à se réunir autour d'une table ronde afin de discuter et trouver un compromis à l'amiable. Question d'épargner le pays de tous conflits qui pourraient advenir par manque de dialogue. Pour marquer leur adhésion au dialogue national inclusif, les partis et associations, composant ce cartel, ont signé un mémorandum d'entente.

F.O.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NOUVEAUX VILLAGES AGRICOLES

Le poulet de chair d'Imvouba se fait rare

La production intensive des poulets de chair à Imvouba, village situé à environ 130 km sur la route nationale N° 2, est loin de connaître le succès attendu. Le 2ème village agricole construit par l'État, après celui de Nkougou à une trentaine de kilomètres, veut améliorer ses résultats, mais demeure confronté aux problèmes structurels et à l'épineuse question d'approvisionnement en aliment de bétail.

45 exploitants congolais sélectionnés occupent depuis le 5 février 2012 le site d'Imvouba, visiblement plus spacieux que Nkougou, avec comme mission principale : la production des poulets de chair. Dotés d'un poulailler de 15 sur 20 mètres avec une capacité maximale de 1500 unités, les exploitants, comme à Nkougou, tiennent chacun et gracieusement deux hectares de terre pour quelques cultures maraîchères.

En trois ans d'activité, l'idéal que se sont fondé l'État et les exploitants sur ce projet semble mitigé. Les causes sont multiples. De ce qui ressort de part et d'autre de la coordination nationale du projet et des exploitants, l'on pourrait sensiblement déduire qu'Imvouba n'a pas bénéficié des mêmes précautions que Nkougou ou, tout simplement, la politique mise en place n'a pas tenu compte des spécificités de ce village dont le produit final exige plus d'abnégation des parties concernées.

L'instabilité des chiffres réalisés ces trois dernières années témoigne d'énormes difficultés. En 2012, le village a produit 204.531 poulets de chair envoyés en vente à Brazzaville. L'année suivante, une production de 256.308 a été notifiée dans le registre de la coordination du projet des Nouveaux villages agricoles, au ministère de l'Agriculture et de l'élevage. L'année 2014 marque une véritable rupture avec la croissance de la production. 160.308 individus seulement sortis de l'abattoir du village. Des chiffres bien en deçà de la moyenne que l'on estime à plus de 300.000 poulets par année au regard des cycles de production prévus. Sans désespérer, les responsables du projet des Nouveaux villages agricoles, qui disent connaître les goulots d'étranglement, évoquent des mesures progressives. Chez les exploitants qui subissent les effets de cette contre-performance, l'inquiétude est à l'ordre du jour.

Carence d'aliment de bétail et de cycles de production, deux problèmes majeurs

Il faut 100 kg d'aliment par jour et par exploitant pour prétendre obtenir des poulets en parfait état. Ce qui représente un peu plus de 4000 kg, voire une tonne d'aliment par jour. Un challenge pour l'État et les éleveurs car l'aliment vient essentiellement du Cameroun, en raison des défaillances de la Congolaise de développement et de distribution des produits agro-alimentaires (Coddipa). Pour 425 FCFA le

Kilogramme, l'on peut imaginer l'enveloppe mensuelle nécessaire sans compter le coût du transport et les aléas de l'importation. La disponibilité de l'aliment en quantité et en qualité dépend du résultat après des semaines d'élevage, explique Max Rodrigue Ngabali, président de la coopérative des exploitants du village d'Imvouba.

L'aliment de bétail en quantité est « important pour rendre nos poulets compétitifs », sou-

tion du village d'Odziba avait été délaissée au profit des maisons construites en urgence à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, suite à la catastrophe du 4 mars 2012. Les matériaux destinés à Odziba avaient été utilisés pour les maisons préfabriquées par la société israélienne. L'État, avait, semble-t-il, changé de priorité devant l'urgence. En attendant la mise en place de ce village central, le projet prend un coup en termes



Des poulettes prêtes à être vaccinées/Adiac

ligne Jean Claude Elombela, Coordonnateur national des Nouveaux villages agricoles. « Il faut que le village d'Odziba soit réalisé pour que le projet soit autonome en matière d'aliment mais aussi d'approvisionnement en poussins », précise-t-il. Dans le premier périmètre du projet, en effet, le village d'Odziba qui n'est pas encore construit devrait jouer un rôle important. Placé entre Nkougou et Imvouba, il est destiné, selon la philosophie du projet, à abriter un broyeur d'aliment de bétail pour servir les autres villages. Odziba, village central, serait également pourvoyeur de poussins mais également de poulettes destinées à Nkougou.

« Du fait qu'Odziba ne fonctionne pas, une partie des exploitants d'Imvouba prépare les poulettes qui viennent à Nkougou. On prend le poussin d'un jour, on l'élève jusqu'à environ 6 semaines, et on le transfère à Nkougou où, quelques semaines plus tard, les poulettes produisent les œufs. Or, l'exploitant ne peut pas prendre les poulettes depuis le jeune âge jusqu'à la ponte ; cela coûterait cher en aliment », explique Jean Claude Elombela.

Selon des sources, la construc-

de productivité. L'une des conséquences pour Imvouba, en effet, est la non prise en compte des cinq cycles de production prévus au départ pour atteindre la barre optimale de revenu. En clair, explique Max Rodrigue Ngabali, « un cycle c'est lorsque le poussin d'un jour entre et sort 45 jours après. Il est vendu et on remet d'autres et ainsi de suite ».

Pour une année, Imvouba ne se limite qu'à trois cycles. En sus des difficultés liées à l'aliment de bétail, les raisons évoquées concernent la mise en place tardive de l'abattoir - une épreuve qui faisait que les poulets restent longtemps - et le fait que les poussins sont importés avec les risques de mortalité à l'arrivée. Ce qui justifie, selon la coordination nationale du projet, le faible rendement de ces dernières années, notamment en 2014.

À Imvouba, la question des revenus fâche

Où trouver le poulet de chair d'Imvouba ? Question à laquelle Max Rodrigue Ngabali, président de la coopérative des exploitants, n'ose répondre. « Nous ne gérons pas la vente des poulets. Demandez à nos partenaires israéliens ou à la coordination du projet », se défend-t-il. Combien gagnez-vous dans la vente

des poulets après que les opérations se sont réalisées ? Là également, aucune réponse nette sauf une plainte. « Contrairement à nos amis de Nkougou qui touchent leur salaire par rapport au niveau des ventes, nous sommes payés sur la base d'un forfait que nous ne comprenons pas », lance Max Rodrigue Ngabali.

Si l'œuf est vendu tous les jours, le poulet ne répond pas à ce type de circuit, explique, au ministère de l'Agriculture, Jean Claude Elombela, tentant d'éclaircir le souci des exploitants assujettis à des « appuis » allant de 50 à 150.000 FCFA. « À cause jus-

pluviométrie est très élevée et l'herbe pousse vite. Nous nous exerçons sur trois à quatre champs et nous faisons de petites cultures maraîchères. Vous ne pouvez par exemple pas arroser sur deux hectares, et la location d'engin coûte cher », souligne un exploitant, sous couvert d'anonymat.

À l'instar des maraîchers, l'État a installé une brigade mécanisée à Bambou, non loin d'Ignié, où ils peuvent négocier à 40.000 FCFA le labour. Pourtant, cela reste trop cher pour les exploitants. Par saison et par récolte, il arrive que le petit maraîchage apporte autour de 150.000 FCFA de bénéfice. Encore trop maigre pour prétendre dépenser pour la mécanisation.

Les poulets d'Imvouba rares sur le marché mais présents chez des rôtisseurs

À l'instar d'un point de vente situé vers « La pointe hollandaise », à Ouenzé, dans le 5ème arrondissement, le poulet de chair d'Imvouba est difficile à trouver. Pour des Congolais qui attendent beaucoup de ces villages agricoles, la satisfaction est en demi-teinte. La rareté des produits d'Imvouba laisse perplexes ceux qui conçoivent l'existence d'un village dédié à la production des poulets de chair. Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas avec une moyenne annuelle de 200.000 poulets qu'Imvouba règlera le déficit en consommation de volaille à Brazzaville. D'ailleurs, explique la coordination nationale du projet, il faudra attendre la réalisation d'autres villages, comme ceux de Pointe-Noire qui seront prochainement lancés dans le cadre de ce programme, pour espérer voir suffisamment de produits sortis de ces fermes.

Malgré cela, la coordination nationale des villages agricoles assure que « les Congolais mangent le poulet d'Imvouba sans parfois le savoir ». Jean Claude Elombela évoque des restaurants comme « Irène Banda » à Bacongo, dans le 2ème arrondissement de Brazzaville, où la plupart des poulets rôtis viennent d'Imvouba. La majorité de ces poulets se trouve chez les rôtisseurs ouest-africains à travers la ville.

Rare sur le marché et contré par une concurrence sans appel des poulets importés, le poulet d'Imvouba est à peine connu. L'État pense à redoubler d'efforts. « Nous travaillons pour relever les chiffres en surveillant mieux les poulaillers, en améliorant la vaccination afin de réduire le taux de mortalité observé en 2014. Mais aussi en travaillant sur la qualité de l'aliment », promet Jean Claude Elombela.

Quentin Loubou



Coordonnateur des Opérations de Terrain

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un Coordonnateur des Opérations de terrain.

Lieu d'affectation :

- Quartier Général du Parc à Mbomo
- Superviseur
- Directeur du Parc
- Supervisés
- Responsable l'unité de Lutte Anti Braconnage (LAB)
- Responsable l'unité Logistique et gestion des infrastructures (y compris les ateliers)
- Tout travailleur journalier et temporaire

Missions

Le Coordonnateur des Opérations de Terrain est responsable de toutes les opérations internes, libérant ainsi le Directeur du Parc afin que ce dernier se focalise sur la programmation stratégique et financière et toutes les questions externes. Les missions clés du Coordonnateur des Opérations de Terrain sont les suivantes :

- Faire une planification à long terme des activités de chaque unité
- Organiser le travail de manière efficace et effective et conseiller les

responsables d'unités dans leur travail

- Assurer de façon effective les opérations de la LAB telles que prévues dans le Plan d'actions
- Construire et entretenir toutes les infrastructures nécessaires telles que prévu dans le Plan d'actions
- Assurer l'entretien et la maintenance des véhicules, tracteurs, motos, moteurs hors-bords, avion, machines et autres équipements.

Formation, compétences et expérience requises pour le poste

- Formation dans un domaine pertinent de l'administration de parcs, de la gestion de la biodiversité ou la conservation la faune sauvage
- Expérience démontrable dans l'un ou tous les domaines de gestion d'un parc : construction et maintenance des infrastructures, conservation de la faune sauvage, lutte anti braconnage notamment par l'application des lois
- Bon leadership et capacité de gestion du personnel
- Intégrité, fiabilité et fortes personnalité

- Bonnes capacités de rédaction de rapports
- Maîtrise du Français et de l'Anglais
- Relations clés
- Directeur du Parc et autres coordonnateurs de l'unité de gestion du Parc
- Autorités locales et ministérielles pour la lutte anti braconnage
- Fournisseurs et prestataires de services
- Organisations et autres institut de recherche pour la conservation et le monitoring

Dossier de candidature

- Composition du dossier : Lettre de motivation et CV avec photo
- Adresse de dépôt de candidature : o- 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Attention Guy Alain Loungou, Coordonnateur Administratif et Financier
- o- Ou aux adresses électroniques: erikm@african-park.org et guyl@african-parks.org
- Contact : +242 05351 80 97
- Date limite de dépôt de candidature : 14 mai 2015

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615 30 18
www.african-parks.org



Administrateurs: Constantin Mbessa, KAMGA KANGA, Gilles Desesquelles, Bourges DjoniDjimbi, Leon Lamprecht, Chris Marais, AurelienMehoungal, Pascal Pacifique Ibabo, Sam van der Feltz



UNION EUROPEENNE
Délégation du Congo-Brazzaville



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre Hellot Matson Mampouya rencontre les enfants autochtones de la Likouala

A l'occasion de la visite des écoles préparatoires pour les enfants autochtones de la Likouala (Ecoles ORA) le Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a réitéré son engagement pour la prise en charge des animateurs et superviseurs des écoles ORA à partir de janvier 2016. Le Ministre était accompagné des représentants de l'Union européenne, de l'UNICEF et du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Depuis la rentrée scolaire de 2013, 45 écoles ORA sont fonctionnelles et accueillent plus de trois mille enfants majoritairement autochtones. Encadrés par plus de soixante-dix animateurs, les élèves s'adaptent pendant deux ans à leur nouvel environnement, en apprenant les bases de la langue française, afin d'intégrer à l'issue de ces années préparatoires le système éducatif formel.

Mises en place par les frères des écoles chrétiennes en Afrique Centrale, les écoles "Observer-Réfléchir-Agir" (ORA) permettent d'Observer le milieu de vie de l'enfant autochtone, de Réfléchir sur son environnement et d'Agir pour que l'enfant devienne acteur de son épanouissement. A l'issue de deux années préparatoires ORA 1 et ORA 2, l'élève peut intégrer le système classique en classe de CP1.

D'Enyellé à Bétou, en passant par Akolo et Mongoya, l'utilisation de cette méthode d'enseignement a été appréciée par le Ministre, qui confirme par cette visite son engagement en faveur d'une scolarisation égale pour autochtones et bantous.

La volonté ministérielle étant d'intégrer toutes les écoles ORA de la Likouala dans la carte scolaire nationale, le Ministre Mampouya réaffirme son souhait de voir inscrit dans le prochain calendrier budgétaire de l'Education Nationale, le financement des postes des animateurs et superviseurs des écoles ORA, ainsi que l'ouverture de nouvelles écoles publiques sur l'axe Impfondo-Enyellé. L'objectif étant de permettre aux élèves autochtones et bantous de poursuivre une scolarité classique et commune.

Soutenues par l'Union européenne, les écoles ORA sont mises en œuvre par l'Association des Spiritains au Congo (ASPC). Grâce au soutien du PAM et de l'UNICEF, elles bénéficient de matériels didactiques et de cantines scolaires pour que la scolarisation des enfants de la forêt soit progressive tout en tenant compte de leur culture spécifique et de leurs valeurs traditionnelles.

Contact

Azaad Manté
Chargée de Presse et Communication
Délégation de l'Union Européenne
en République du Congo
Tél. : (+242) 06 973 65 33
azaad.mante@eeas.europa.eu


Délégation de l'Union Européenne
en République de Congo
Tel: +242 05 500 24 00
Web: <http://eeas.europa.eu/delegations/congo>
F : www.facebook.com/ducongobrazza

APPEL A LA CANDIDATURE POUR UN POSTE D ENQUETEUR

Projet à la recherche des enquêteurs congolais ou étrangers (homme, femme) dynamiques

QUALIFICATION

- Avoir une expérience en la matière (enquête)
- Rigueur et capacités à respecter les détails et respect des instructions verbales et écrites indispensables ;
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues ouest-africaines.

Pour postuler : recrutement.brazzaville@yahoo.fr

Plus d'infos ,appeler : 05-613-00-68



La Direction Générale de CMA CGM – DELMAS CONGO,
Informe son aimable clientèle,
Que les bureaux de l'Agence seront transférés,
à compter du Lundi 20 Avril 2015,
Au 2^e étage de l'Immeuble Immoco (ex. Consulat du Bénin),
Sis au n° 15 de l'Avenue Charles De Gaulle, en diagonale de l'hôtel Elais,
L'accueil se fera par l'entrée située en face de la station-service SNPC.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'extrême violence des hommes de la Séléka sur les populations en 2013 m'a définitivement convaincu que je ne devais plus demeurer loin des cercles de décision sur la vie politique de mon pays, mais que je devais en devenir un acteur majeur. »

Anicet Georges Dologuélé, ancien Premier ministre de la RCA, ex-président de la Bdéac et leader du parti URCA, Les Afriques N°318 du 9 au 22 avril 2015.

« La différence qu'il y a entre les pays francophones et le Nigéria est que nous avons pris notre destinée en main, nous contrôlons l'économie de notre pays... ce qui n'est pas le cas de la plupart des pays francophones où les nationaux n'ont aucune emprise sur leur économie »

Aliko Dangote, homme d'affaires nigérian, première fortune africaine, Les Afriques N°318 du 9 au 22 avril 2015.

« L'Afrique a trop longtemps souffert d'une hypertrophie du secteur public et d'un manque d'attention pour le secteur privé. »

David Rice, directeur de l'Africapitalism Institute, La Tribune, 4 mai 2015

« Les plateaux médiatiques de pugilats verbaux remplissent les grilles du programme des organes de presse et on détourne l'attention de tous de l'essentiel. »

Waly Ndiaye, intellectuel sénégalais et observateur politique, Le Quotidien, 17 avril 2015

« La laïcité est un contexte politique et l'islam est une spiritualité qui circule dans le monde. Dans le corps sociétal et politique, il s'adapte à ce corps en prenant la forme de son contexte. »

Tareq Oubrou, imam de Bordeaux, Humanité, 12 février 2015

À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION UNE GRANDE VILLA (01) POUR HABITATION OU BUREAU AU CENTRE VILLE (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88

DÉVELOPPEMENT

Désormais 72% de Congolais ont accès à l'eau potable en milieu urbain

Selon les résultats du projet sur l'inventaire et cartographie des points d'eau, réalisé en milieu rural et dans quelques communautés urbaines, publiés récemment, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est passé de 66% en 2012, à 72% en 2014, contre 28% en milieu rural, en 2012, alors qu'il s'est établi à 47% en 2014.

Cette étude dont les résultats de l'inventaire ont été publiés en présence du ministre délégué au Plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko, et du représentant-résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, fait état de 1556 points d'eau recensés au 31 décembre 2012, répartis sur 796 localités.

Sur cette liste, environ 1038 points d'eau sont encore fonctionnels, 152 d'entre eux sont en construction et quelque 336 sont actuellement en panne. Au titre de l'année 2012, le taux d'accès à l'eau potable, jugé encore faible, était diversement établi, tant en milieu rural que dans certaines zones urbaines. En milieu urbain, par exemple, le taux de couverture géographique, au titre de la même année, était de 97%, pour un taux d'accès théorique de 36%, contre un taux d'accès réel établi à 28%. Au 31 décembre 2014, ce taux est passé à 98%, pour un taux d'accès réel estimé à 72%.

En zone rurale par contre, dans la même période, le taux de couverture géographique était

estimé à 17%, pour un taux d'accès réel de 28%. Mais ce taux s'est amélioré de manière considérable en 2014, avec un taux de couverture géographique de 26%, contre 47% de taux d'accès réel.

Cette étude sur l'inventaire et cartographie des points d'eau en milieu rural, est cofinancée par l'Etat congolais, l'Unicef et le Programme eau et assainissement, pilotée par la Banque mondiale.

Elle a pour objectifs d'inventorier les points d'eau en vue de déterminer le niveau exact de desserte en eau des populations rurales, ainsi que de mieux planifier les programmes d'investissements et de gestion du secteur.

Firmin Oyé

NUMÉRIQUE

MTN et Canal + Congo présentent le service paiement en ligne

Alix Lebrat, directrice générale de Canal+ Congo et Freddy Tchala, directeur de la compagnie de téléphonie mobile Mtn Congo, ont animé une conférence de presse pour informer le public sur le nouveau mode de paiement Canal+ via le service mobile money.

Les deux opérateurs avaient signé depuis le 03 octobre 2012 un partenariat qui consiste à mettre à la disposition des abonnés Mtn ayant un compte mobile money le service de paiement canal+. Ce service permettra aux abonnés de MTN Congo, clients de CANAL+ de pouvoir renouveler leurs abonnements à distance grâce au service mobile money.

« Canal plus étant le leader de tout ce qui est télévisuel en Afrique, nous avons trouvé opportun de continuer ce chemin sur le Congo afin d'être les premiers. Nous avons réussi à offrir la possibilité aux abonnés Canal plus sur le Congo de pouvoir renouveler les abonnements sans se déplacer »,



Alix Lebrat et Freddy Tchala

a souligné le directeur de Mtn Congo.

Mobile Money est un service que MTN Congo a lancé depuis trois ans qui permet aux abonnés de transférer de l'argent, d'acheter du crédit de communication et de payer des factures facilement et rapidement. Cette solution est déployée par le groupe MTN dans d'autres pays africains comme l'Ouganda, le Cameroun ou la Côte d'Ivoire.

« Depuis plusieurs années nous faisons des efforts pour l'accessibilité de nos offres car nous avons deux piliers fondamentaux : le prix qui rend nos offres accessibles au plus grand nombre, la facilité pour nos abonnés. Ce service nous permet donc d'améliorer le réabonnement de nos abonnés et de faire en sorte qu'ils puissent avoir accès à leur contenu », a conclu Alix Lebrat.

Hermione Désirée Ngoma

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

Gestion comptable et financière des projets et programmes

DUREE

5 jours

PERIODE

4 au 8 mai 2015

Analyse financière : pratique

3 jours

11 au 13 mai 2015

Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.

3 jours

18 au 20 mai 2015

Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

18 au 22 mai 2015

Manager une équipe : perfectionnement

3 jours

26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SNDE

Les agents s'informent sur la procédure de grève dans une entreprise

L'objectif visé par la direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), à travers cette conférence-débat, qu'elle a organisée à l'occasion de la célébration de la fête du 1er mai, fête internationale du travail, est de prévenir d'éventuels mouvements inopinés de grève, qui pourraient survenir au sein de l'entreprise.

Cette conférence-débat, animée en présence du directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon, avait pour thème central : « La représentativité du personnel et la procédure de grève dans une entreprise ». Décortiquant la deuxième composante du thème, sur la procédure de grève au sein de l'entreprise, Apollinaire Makoumbou, inspecteur de travail, a fait savoir aux agents de la SNDE, qu'observer une grève, est avant tout un droit, reconnu en bonne et due forme, par le code du travail.

Mais, elle ne s'observe pas de manière fortuite. Le processus de déclenchement d'une grève obéit à une démarche administrative bien établie dans le code de travail.

Selon lui, il existe deux sortes de grèves : la grève licite, qui est reconnue par la loi, se fonde essentiellement sur les bases

professionnelles. Cette forme de grève, a précisé l'orateur, se déclenche naturellement au terme de plusieurs échecs de négociations entre les travailleurs et l'administration.

On note aussi la grève illicite, celle qui n'est pas prévue par les textes règlementaires du code de travail, et s'observe inopinément sans respecter les procédures légales.

Et, conformément aux procédures officielles, d'après lui, la grève doit naître au sein de l'entreprise, sur la base d'un cahier de charges bien établi. Elle ne s'observe qu'au terme d'un préavis arrêté en assemblée générale, publié sept jours avant la date buttoir, dans lequel, on doit préciser le motif.

S'agissant du sous thème sur « La représentativité du personnel » animé par André Malevouka, lui aussi inspecteur de travail, l'orateur a focalisé son



Le DG de la SNDE (au entre), entouré des exposants/photo adiac

exposé sur le rôle d'un délégué de personnel et des syndicats dans l'entreprise.

Il a fait savoir aux cadres et agents de la SNDE, qu'un délégué de personnel joue l'interface entre les agents et l'administration, et n'a pas le droit de pousser et/ou d'exciter ses collaborateurs à aller en grève.

Le représentant syndical, quant à lui, s'occupe de tout ce qui est lié aux négociations et revendications au sein de l'entreprise.

Au-delà de tout, l'objectif de la SNDE est de donner aux tra-

vailleurs des notions administratives légales leur permettant de comprendre le processus d'observation de la grève au sein de l'entreprise.

Saisissant de l'occasion, la direction du développement de la SNDE a publié une étude sur 4000 branchements à réaliser dans les quartiers périphériques de Brazzaville, notamment à Kintélé, au nord de la ville ainsi qu'à Nganga Lingolo, au sud. Le coût du projet est estimé à 52 milliards FCFA.

Pour encourager le travail bien

fait, la direction générale de la SNDE a primé les trente-cinq agents de la SNDE qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

Ils ont reçu en récompense, des enveloppes d'argent dont les montants n'ont pas été communiqués au public.

Le directeur général de cette société, Louis Patrice Ngagnon, a invité ses administrés à donner le meilleur d'eux afin de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs.

Firmin Oyé

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Des femmes non voyantes sensibilisées aux méthodes contraceptives

Dans le but de promouvoir la santé et le bien-être des femmes et filles handicapées visuelles, l'Action des femmes aveugles pour le développement (AFAD) a organisé récemment à Brazzaville, en partenariat avec la Mission évangélique braille (MEB), un atelier de sensibilisation sur les problèmes liés à la santé sexuelle et de la reproduction.

Selon un constat sur le terrain, les femmes vivant avec un handicap visuel ont des expériences douloureuses à cause de l'exclusion, la marginalisation et d'autres facteurs socioculturels et économiques. Cette situation de vulnérabilité est accentuée par la pauvreté qui, combinée avec ces facteurs, les expose à un grand

risque. Le manque d'opportunités pour qu'elles s'intègrent aux services de l'éducation et de la santé constitue une grave atteinte aux droits des personnes handicapées. « Les problèmes de la santé sexuelle et de la reproduction tels que les avortements clandestins, les grossesses non-désirées, les naissances rapprochées, interpellent la société tout entière », a martelé la présidente de l'AFAD, Thérèse Kamango.

La tenue de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet mis en place par l'AFAD depuis quatre ans, a été rendue possible grâce au soutien financier de la MEB, une ONG basée en Suisse. S'exprimant au nom de cette organisation, le secrétaire général de l'ONG « Viens



Jean Clotaire Tomby entouré de Nixon Moukoyou et de Thérèse Kamango

et Vois », Nixon Moukoyou, partenaire technique et financier de la MEB, est revenu sur l'importance de cet atelier. « Ce séminaire édifiera les uns et les autres sur les maladies sexuel-

lement transmissibles telles que le VIH/Sida, la gonococcie, la syphilis, l'hépatite B et bien d'autres. Il s'agit notamment des méthodes contraceptives en vue d'éviter les avortements clandestins, les grossesses non-désirées, la consultation préalable du médecin en cas de besoin », a rappelé le jeune malvoyant, soulignant la nécessité d'adopter un comportement sexuel responsable pour une meilleure santé.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, a rappelé que cet atelier répondait non seulement aux préoccupations inscrites dans le Plan national pour les personnes handicapées mais aussi et surtout à celles que vivent les femmes non voyantes. Il s'est, par ailleurs, félicité des efforts que déploie l'AFAD et la MEB dans le pays en met-

tant à la disposition des femmes non voyantes des informations utiles chaque fois que cela s'est avéré nécessaire. Une façon de les préserver de certains risques auxquels elles sont exposées telles que : les grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH/Sida etc.

« Les sujets qui sont développés et débattus au cours de cet atelier de sensibilisation, sont d'une importance capitale pour les femmes en général, et pour les femmes non voyantes en particulier. Je vous exhorte à suivre avec une attention soutenue les communications qui vous seront livrées afin de mieux les intérioriser et surtout les transmettre à vos proches qui ne sont pas dans cette salle », a invité Jean Clotaire Tomby.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

JOURNÉE DU 1^{er} MAI

Les confédérations syndicales demandent au gouvernement le respect des engagements

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a demandé son implication à la concertation nationale. Cette doléance a été formulée par le président de la CSTC, Bello Bellard Elault.

Ce syndicat le plus représentatif, exige la prise des initiatives par le gouvernement en faveur des travailleurs. Les autorités doivent apporter les solutions notamment sur les questions relatives à la prise de textes juridiques sur la revalorisation des bas salaires, soit ceux compris entre 70.000 et 86.000 francs CFA, la mise en œuvre du plan d'apurement de la situation des travailleurs de l'ex-Office nationale des postes et télécommunications (ONPT) en application des conclusions de l'accord transactionnel entre le gouvernement et les partenaires sociaux du 11 août 2011.

À cela, s'ajoute la finalisation du paiement des droits des travailleurs des entreprises liquidées par le comité de privatisation ainsi que la question de l'harmonisation des textes des enseignants et du paiement des arriérés de soldes en application des recommandations du Comité national du dialogue social. Aux travailleurs de la CSTC, le président Bellard Elault a rappelé quelques obligations à accomplir notamment le renforcement de la conscience professionnelle et de la déontologie des travailleurs sur les lieux du travail. « *Le travail doit redevenir une source de satisfaction pour tout travailleur et un lieu d'épanouissement et de convivialité. Alors, le fruit du travail doit être mieux partagé dans le cadre de la répartition du produit national brut* », a indiqué Bello Bellard Elault, avant de lancer un appel à l'unité des travailleurs et des syndicalistes.

La CSC souhaite l'organisation de la session extraordinaire du comité national du dialogue social

La Confédération syndicale congolaise n'est pas restée en marge de cette journée. C'est ainsi qu'elle souhaite l'organisation d'une session extraordinaire du comité national du dialogue social. Cette rencontre permettra selon la CSC de rechercher les solutions aux problèmes socio-économiques des travailleurs. Ce syndicat demande au gouvernement de résoudre les problèmes relatifs à l'harmonisation de l'allocation familiale pour les enfants des travailleurs régis par le code du travail, l'indexation des pensions de retraite à l'indice du coût de la vie, la poursuite de la révision du statut général de la Fonction publique etc.

Lydie Gisèle Oko

EXPROPRIATION À BRAZZAVILLE

La justice bientôt saisie pour les dossiers du site Kintélé-Djiri-Manianga

Une frange des 1578 acquéreurs de parcelles de terrain du site Kintélé-Djiri-Manianga menacent de saisir la justice. Muriel Eloi Missier, président du comité de ces acheteurs, l'a annoncé le 04 mai à Brazzaville.

Alors que certains acquéreurs de parcelles de terrain souhaitent être indemnisés par l'État congolais, d'autres percevraient déjà une indemnisation décidée par le gouvernement. Sur le site, l'État construit le complexe sportif qui abritera les Jeux africains en septembre prochain. « *L'État a reconnu que sur l'étendue il y a quatre mille acquéreurs pour huit mille deux cents parcelles de terrain. Mais il s'avère que par malhonnêteté des propriétaires terriens, mille cinq cent soixante-dix-huit acquéreurs, ont été abandonnés par l'État. Nous militons pour la prise en compte de notre situation. Nous menons des procédures juridiques et nous avons même engagé un avocat* », a expliqué Muriel Eloi Missier. Il dit avoir eu des séances de travail avec les ministères des Affaires foncières et des Grands travaux même si celles-ci sont restées infructueuses. « *Tout semblait marcher au départ. Mais brutalement, on ne comprend pas comment les choses ont mal tourné par la suite* », a ajouté Muriel Eloi Missier.

Afin d'obtenir gain de cause, un ultimatum sans suite favorable avait été lancé au gouvernement par ce comité d'acquéreurs de parcelles de terrain.

Traçabilité oblige

Pour plus de traçabilité, le gouvernement veille à ce que les vrais acquéreurs de parcelles soient indemnisés. C'est ainsi que plusieurs services de l'État sont impliqués dans le processus d'indemnisation. Par contre, le comité des acquéreurs de parcelles de terrain a rapporté qu'il y a plusieurs faux acquéreurs de parcelles de terrain. Rappelons que le comité travaille en collaboration avec quatorze propriétaires terriens pour l'aboutissement de ces dossiers. Six autres propriétaires terriens se sont désistés du processus de négociations. Selon les informations reçues, deux commissions sont chargées de gérer les problèmes de ce site. Ce qui crée des divergences.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE

César Ollebi, Me Heritier Clotaire Rohâbb Hollywood Mongouangoh, président du club Dignité pour Loukolela, informent les ressortissants du district de Loukolela à Brazzaville, du décès du sergent chef Audin Jean Bruno Essombi (Moyoula alias Madiata), survenu le 3 mai 2015 à l'hôpital des Armées Pierre Mobengo, des suites d'une longue et pénible maladie. La veillée mortuaire se tient au n°4 rue Andzounou au terminus de Mikalou.



ÉGLISE CATHOLIQUE

Mgr Daniel Mizonzo, nouveau président élu de la Conférence épiscopale du Congo

Le nouveau président de la Conférence épiscopale du Congo, également évêque de Nkayi, a été élu au cours de la 43^e assemblée plénière tenue du 20 au 26 avril, au Centre interdiocésain des œuvres à Brazzaville. Il remplace à ce poste Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, qui a occupé ces fonctions pendant 9 ans.

La 43^e assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) s'est déroulée sous le thème : « *La famille congolaise aujourd'hui: identité, engagement dans l'Eglise et la société* ». Parmi les grandes décisions de cette rencontre annuelle, on peut citer l'élection du nouveau président de la CEC ainsi que le message des évêques au peuple de Dieu, aux femmes et hommes de bonne volonté. Cela en vue de sauvegarder la famille, la promouvoir, la protéger et la défendre devant les menaces des nouvelles idéologies contraires à l'épanouissement de la famille voulue par Dieu, indique le communiqué final de ces assises.

Les évêques ont également remercié Mgr Louis Portella-Mbuyu, évêque de Kinkala et président sortant de la CEC, pour le travail accompli durant ses trois mandats (neuf ans) et



Mgr Daniel Mizonzo

salué l'arrivée de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, comme nouveau président de cette structure.

En effet, Mgr Daniel Mizonzo qui est né en 1953 à Nzaou-Mouyondzi, dans le diocèse de Nkayi, département de la Bouenza, ne sort pas du néant. Il est évêque de Nkayi en 2001. C'est en sa présence que ce diocèse a été subdivisé en deux, donnant naissance au diocèse de Dolisie administré actuellement par Mgr Manamika

Bafoukouawou.

Mgr Daniel Mizonzo a fait ses études secondaires au petit séminaire de Loango de 1967 à 1971, puis au petit séminaire Saint-Jean de Brazzaville de 1971 à 1974. De 1974 à 1981, il a étudié la philosophie et la théologie au grand séminaire «Cardinal Emile Biayenda» de Brazzaville. Ordonné prêtre à Nkayi, le 12 juillet 1981, il a assumé les fonctions de recteur du petit séminaire de Loango de 1981 à 1983, vicaire de la paroisse de Mouyondzi de 1983 à 1985, puis curé de Mouyondzi de 1983 à 1987. De 1987 à 1993, il est professeur de philosophie au grand séminaire de Brazzaville. Il a ensuite poursuivi ses études en philosophie et lettres en France, à l'université Paris X-Nanterre (1993-2000). Il est rentré au Congo en mars 2001.

Le nouveau conseil permanent de la CEC se présente de la manière suivante : président: Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; vice-président: Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando; membres: Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, membre élu : Mgr Anatole Milanou, archevêque métropolitain de Brazzaville, membre de droit.

Parfait Wilfried Douniama



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annonce Total E&P Congo

Projet « Classes Renforcées » au Lycée Victor Augagneur
Concours d'entrée 2015

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves, au maximum, de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième), pour constituer deux classes de seconde. Le concours sera organisé à Pointe-Noire du 15 au 16 Juillet 2015 à la suite d'une présélection sur dossier.

Ce dispositif d'excellence permet à ces élèves de suivre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le bac congolais, série S pour le bac français, et de les préparer à une meilleure intégration dans l'enseignement supérieur. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les élèves de 3^{ème} intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans aux dates de déroulement du concours.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département d'inscription du candidat ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 02 au 31 mai 2015.



12^e SESSION DE LA CÉMAC

La lutte contre le terrorisme et la crise en RCA au menu des discussions

Initialement prévu les 7 et 8 janvier, le sommet des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se tiendra finalement du 5 au 6 mai à Libreville, au Gabon.

L'ordre du jour prévoit d'abord des questions de grand intérêt. « Plusieurs questions liées au fonctionnement de la communauté seront traitées au cours de cette 12^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat, notamment la crise en République centrafricaine et l'instabilité créée par les groupes terroristes, impactant négativement le bon fonctionnement de la Cémac », selon un communiqué.

Les chefs d'Etat ont donc décidé de prendre au sérieux la menace de la secte islamiste Boko-Haram dans la région. Hormis le terrorisme et la crise en RCA, les dirigeants de la Cémac doivent examiner d'autres questions restées jusqu'à ce jour sur la table de la commission de la Cémac : libre circulation des personnes et des biens, démarrage de la compagnie Air Cemac et situation économique régionale.

S'agissant de la libre circulation des personnes, l'on sait qu'elle n'est pas encore totalement effective en raison de la réticence de certains pays. Libreville sera donc l'occasion d'appeler de nouveau les États concernés à rejoindre les autres pour hâter l'intégration de la zone. Il s'agit notamment du Gabon et de la Guinée équatoriale, deux pays qui n'ont pas encore leurs passeports communautaires et qui

doivent adhérer effectivement à la libre circulation. Ceci pour que la Cémac soit véritablement un marché commun.

La libre circulation en zone Cémac accuse un grand retard puisqu'elle devait être appliquée dans tous les pays dès le 1er janvier 2014. Pour régler définitivement cette situation et favoriser l'intégration régionale qui est d'ailleurs appelée de tous les vœux par les citoyens des Etats membres, les dirigeants sont appelés à un surcroît de volonté politique.

D'après la commission de la Cémac, le projet Air Cémac n'a pas avancé parce que les chefs d'Etat ont refusé le monopole d'une quelconque autre société, et souhaitent plutôt qu'il soit soumis au principe de « libre concurrence » prôné par l'Organisation mondiale des transports aériens.

Les chefs d'Etat devront aussi songer à soigner l'économie régionale qui n'est guère reluisante cette année comme le prouvent des indicateurs déficitaires : de 4,4% en 2014, les prévisions de croissances pour 2015 ont été revues à la baisse, soit 4,2%.

Cette situation s'explique par la chute des cours du pétrole dans les pays de la Cémac mais aussi par l'instabilité en RCA. « La plupart des pays de la zone Cémac sont producteurs

et exportateurs du pétrole. Du coup la chute des cours du pétrole impacte négativement les dépenses publiques de ces pays », a expliqué Guy Gweth, consultant en intelligence économique et stratégique. Et d'ajouter : « Depuis le début de la crise centrafricaine, les échanges entre le pays et les autres ont chuté. En plus de cela, les exactions de Boko Haram ont baissé le commerce intrarégional ainsi que les recettes intradouanières »

Des experts s'accordent pour dire que la diversification des économies des États de la Cémac reste l'une des solutions durables pour sortir la sous-région de la situation actuelle. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Banque des États de l'Afrique centrale a pris des mesures qui s'imposent pour y faire face. Parmi ces mesures figure celle portant sur la baisse du taux d'intérêt des appels d'offre à 2,3%, pour assurer les investisseurs.

En dépit de la regression des prévisions pour cette année, la zone CEMAC entend être à l'horizon 2025, une triple puissance : une puissance énergétique, une puissance métallurgique et une puissance verte. C'est dans cette perspective qu'elle a élaboré le Programme économique régional (PER) visant à sortir du peloton des pays pauvres et à aller vers l'émergence économique.

Nestor N'Gampoula

KENYA-USA

Washington s'engage à combattre le terrorisme en Afrique de l'est

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry séjourne depuis le 3 mai à Nairobi au Kenya, en vue entre autres de préparer l'arrivée fin juillet prochain dans ce pays, du président américain Barack Obama. La lutte contre les terroristes somaliens d'Al-shebaab sera au cœur de cette visite.

L'annonce fin mars dernier de la première visite de Barack Obama en tant que chef d'Etat au Kenya avait fait la Une des médias. Cette visite attendue du président américain fait suite à l'invitation de son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta, avait alors indiqué à la presse le porte-parole de la présidence kenyane, Manohar Esipisu. Selon la même source, le premier président noir américain, est attendu fin juillet 2015 au sommet mondial de l'entrepreneuriat que Nairobi va abriter. Mais le pays fait face à des menaces terroristes depuis l'attentat début avril contre l'université de Garissa dans l'est du pays, qui a fait 148 morts, dont 142 étudiants. La visite du chef de la diplomatie américaine vise à rassurer les deux capitales contre toute attaque terroriste du genre Al-shebaab. Dès son arrivée dimanche, John Kerry a multiplié des entretiens avec les autorités kényanes sur le sujet.

Le diplomate américain a dévoilé la ferme détermination de son pays à lutter contre le terrorisme, en se rendant le même jour sur le site de l'ancienne ambassade des Etats-Unis ciblée par un attentat d'Al-Qaïda en août 1998 ayant fait plus de 213 morts. « Les terroristes qui ont frappé le 7 août 1998 ont totalement échoué dans leur tentative d'instiller la peur dans le cœur des Kényans et de diviser l'Amérique et les citoyens de ce pays. Ils ont échoué de la même manière que les terroristes échoueront toujours », a déclaré John Kerry.

Depuis son intervention militaire en Somalie aux côtés des autres troupes africaines pour combattre les shebab islamistes, le Kenya est en proie aux attaques islamistes. Pour le diplomate John Kerry, les Al-Qaïda, les shebab, la secte Boko Haram, les terroristes de l'Etat islamique ou bien les autres organisations criminelles, n'ont pas leur place dans « nos sociétés ». « L'avenir ne leur appartient pas », a-t-il insisté. Par ailleurs, un important entretien a eu lieu lundi 4 mai, entre le président kényan Uhuru Kenyatta et le diplomate américain sur la relance de la coopération économique, notamment les échanges commerciaux entre les deux pays. « La visite du secrétaire d'Etat Kerry va se concentrer sur nos objectifs communs, y compris la croissance économique, le renforcement des institutions démocratiques et l'amélioration de la sécurité régionale », a fait savoir dans un communiqué le 1er mai dernier l'ambassade des Etats-Unis au Kenya.

Après le Kenya, John Kerry se rendra à Djibouti, où est implantée une base militaire américaine. Le Kenya et le Djibouti sont tous deux engagés dans les opérations en Somalie contre les militants d'Al-Shabaab. Washington entend renforcer sa présence dans la région en vue de faire face efficacement aux menaces d'Al-Shabaab et Al-Qaïda.

Fiacre Kombo

EXTRÉMISME

Le Kenya choisit l'éducation comme antidote

Les eurodéputés appellent l'Union européenne (UE) à apporter son aide au Kenya en offrant une formation militaire et des équipements aux forces armées du pays.

Ce qui permettra au Kenya de faire face à la menace du groupe islamiste Shebab, indique un communiqué. Le Groupe Shebab a tué près de 150 étudiants chrétiens en avril, à l'université de Garissa. L'UE devrait « mettre en oeuvre un programme de formation militaire au Kenya [...], fournir des équipements modernes [...], collaborer avec les forces armées et la police kényanes »

pour les aider à lutter contre le terrorisme et « l'expansion » des shebab, peut-on lire dans le texte de l'UE.

Elle souhaite que soit abordée en priorité « la question de la persécution des communautés chrétiennes et des autres communautés religieuses » dans le monde. L'eurodéputée allemande Maria Heubuch, a regretté l'instrumentalisation de la religion par les Shebab, toutes confessions confondues ; sa collègue Elena Valenciano a plaidé pour l'éducation comme meilleur antidote à l'extrémisme.

Noël Ndong

ERRATUM

Dans notre parution du lundi 4 mai 2015, il a été écrit dans une interview à la page 13 : « Claude Wilfrid Otoka »

Il s'agit plutôt de **Claude Wilfrid ETOKA**, lauréat de la 6^e édition des bâtisseurs de l'économie africaine.



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

ITALIE

L'exposition universelle de Milan, carrefour des peuples et des opportunités économiques

En présence de nombreuses personnalités, dont le président Denis Sassou N'Guesso, hôte de marque, le Premier ministre italien a inauguré l'Expo-2015

La fête s'annonçait belle, et elle le fut ; haute en couleurs et pas qu'en figure de style. Vendredi 1er mai dernier, le premier ministre italien Matteo Renzi a solennellement inauguré l'Exposition universelle de Milan avec un air de triomphe que n'ont pas réussi à altérer les violentes protestations suscitées autour de cette manifestation, carrefour des peuples, croisement des cultures et d'une économie globalisée. « L'Expo est une réalité. Ce n'est pas encore un pari gagné, nous avons six mois pour le gagner, mais c'est un défi que nous pouvons relever ». L'Exposition se tient en effet jusqu'au 31 octobre prochain dans la capitale économique italienne.

Elle s'ouvre sous les auspices d'une meilleure perspective de coopération dans le monde. Le thème y invite : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Il représente presque une invitation aux pays en développement à se joindre à une quête globale pour

scruter la vision d'un monde débarrassé, demain, de la plaie de la faim. Une invitation « à globaliser la solidarité », a souligné le pape François dans le message qu'il a adressé vendredi aux participants – 145 pays en tout. « Je voudrais que chaque visiteur de l'Expo, au milieu de ces pavillons merveilleux, sente la présence de ces visages (d'hommes et de femmes souffrant de la faim), une présence cachée mais qui, en réalité, doit être la vraie protagoniste », a dit le pape.

« Aujourd'hui commence un demain, ce demain d'un pays qui a un passé tellement beau qu'il en donne la chair de poule mais qui veut aussi un avenir et qui sait que le seul moyen d'y parvenir est d'embrasser le monde et de ne pas avoir peur. Ces prochains mois, le monde va pouvoir goûter l'Italie. Goûter ses spécialités, ses produits typiques, mais surtout le profond désir de notre pays

d'écrire une page d'espérance. L'Expo est avant tout le désir de regarder le monde comme il est et d'essayer de le changer », a dit M. Renzi, toujours puisant dans un trémolo se voulant inclusif.

Pour lui, l'Expo « c'est comme si l'Italie embrassait le monde, même si en ce moment cela n'est pas facile, avec la Méditerranée devenue un cimetière (pour les migrants, Ndlr), avec tous les problèmes en Afrique, dans les Balkans et à l'est de l'Europe. Et surtout, avec la menace globale du terrorisme qui tente de miner les raisons de notre vivre ensemble », a ajouté le Premier ministre italien. Mais le terrorisme, au premier jour de l'Expo, n'a pas eu à se manifester. À moins que les protestataires du « No Expo », qui ont semé la pagaille dans les rues de Milan, brûlant et sacquant, n'en soient une version moins sanglante !

La mairie de Milan renforce sa coopération avec le Congo
Lieu de rencontres projeté pour être le creuset d'une activité

économique multiforme, l'Expo a fait une place essentielle au président de la République du Congo. Jeudi, le Chef de l'État a eu un entretien très fructueux avec le maire de Milan Giuliano Pisapia et son conseil communal. Denis Sassou N'Guesso avait à ses côtés le ministre Jean-Jacques Bouya de l'aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux. Il avait aussi à ses côtés le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé. La mairie de Milan a précisé que les entretiens ont porté sur un renforcement de la coopération économique avec la ville italienne.

« La participation du Congo à l'Expo 2015 dans le volet céréales et tubercules dont ce pays est grand producteur » a également été au centre des entretiens. « Le maire de Brazzaville a accepté l'invitation du maire de Milan à participer à la cérémonie de signature de la Urban Food Policy Pact (Pacte sur les politiques d'alimentation urbaine) entre les métropoles du monde pour une alimentation urbaine du-

nable ». Milan précise avoir déjà enregistré l'adhésion d'un certain nombre de villes africaines à ce pacte. « La sécurité alimentaire, dans tous ses aspects, représente un des instruments majeurs pour le développement de la collaboration économique entre Milan et les pays du Sud du monde », affirme la ville italienne.

L'Italie et le Congo sont actuellement engagés dans une phase dynamique de leur coopération. Il ne passe pas de mois qu'une délégation de haut niveau ne soit reçue dans la capitale de l'un et de l'autre pays. Le président Denis Sassou N'Guesso était à Rome en février dernier, occasion pour lui de signer une série de contrats embrassant un éventail large de secteurs allant des hydrocarbures classiques à la production d'engrais et le renforcement des capacités agro-alimentaires du Congo. Matteo Renzi, qui est venu à Brazzaville l'an dernier, retient que le Congo, l'Angola et le Mozambique entrent dans la stratégie énergétique de l'Italie des prochaines 30 années.

Lucien Mpama

La mairie de Milan renforce sa coopération avec le Congo

Lieu de rencontres projeté pour être le creuset d'une activité économique multiforme, l'Expo a fait une place essentielle au président de la République du Congo.

Jeudi, le chef de l'État a eu un entretien très fructueux avec le maire de Milan, Giuliano Pisapia, et son conseil communal. Denis Sassou N'Guesso avait à ses côtés le ministre Jean-Jacques Bouya de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux. Il avait aussi à ses côtés le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé.

La mairie de Milan a précisé que les entretiens ont porté sur un renforcement de la coopération économique avec la ville italienne.

« La participation du Congo à l'Expo 2015 dans le volet céréales et tubercules dont ce pays est grand producteur », a également été au centre des entretiens. « Le maire

de Brazzaville a accepté l'invitation du maire de Milan à participer à la cérémonie de signature de la Urban Food Policy Pact (Pacte sur les politiques d'alimentation urbaine) entre les métropoles du monde pour une alimentation urbaine durable ». Milan précise avoir déjà enregistré l'adhésion d'un certain nombre de villes africaines à ce pacte. « La sécurité alimentaire, dans tous ses aspects, re-

présente un des instruments majeurs pour le développement de la collaboration économique entre Milan et les pays du Sud du monde », affirme la ville italienne.

L'Italie et le Congo sont actuellement engagés dans une phase dynamique de leur coopération. Il ne passe pas de mois qu'une délégation de haut niveau ne soit reçue dans la capitale de l'un et de l'autre pays. Le président Denis Sassou

N'Guesso était à Rome en février dernier, occasion pour lui de signer une série de contrats embrassant un éventail large de secteurs allant des hydrocarbures classiques à la production d'engrais et le renforcement des capacités agro-alimentaires du Congo. Matteo Renzi, qui est venu à Brazzaville l'an dernier, retient que le Congo, l'Angola et le Mozambique entrent dans la stratégie énergétique de l'Italie des prochaines trente années.

L.Mp.

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et serveur 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes W et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payez sur 12 mois



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

COMMUNIQUÉ

Je suis un jeune suisse et je m'intéresse beaucoup au Congo. C'est pourquoi je cherche des correspondants de ce merveilleux pays.

Vous pouvez m'écrire, à l'adresse suivante :
VITUS CASTELBERG
ASPERMONTSTR.19
CH-7000 CHUR
SUISSE (EUROPE)
Merci beaucoup!
Amitiés



CENTRAFRIQUE

Double enquête sur des présumés viols sexuels commis par des soldats français de la Sangaris

L'affaire a été dévoilée dans un article du quotidien britannique, The Guardian. La mission de l'ONU en RCA soupçonnée d'avoir voulu cacher l'information, a annoncé le 29 avril dernier l'ouverture d'une enquête interne. Le ministère français de la Justice a indiqué qu'une information judiciaire avait été ouverte en juillet 2014 sur le sujet à Paris.

C'est un rapport de l'ONG Aids Free World, une structure qui a vocation de travailler sur les cas de viols et les abus sexuels dans les missions de maintien de la paix. L'ONG a recueilli des témoignages auprès des victimes âgées entre 8 et 11 ans, et transmis une copie de l'enquête aux confrères du quotidien britannique The Guardian.

A en croire, la directrice de l'ONG Aids Free World, Paula Donovan, une série d'entretiens discrets avec des jeunes filles, a permis à l'ONG de découvrir les cas répétés de viols sexuels commis par des soldats français de la Sangaris basés

dans un site des déplacés près de l'aéroport de Bangui-M'poko. « Ces entretiens ont été menés par un agent du Haut-commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme, accompagné parfois d'un agent de l'Unicef », a confié Paula Donovan, citée par RFI.

Ces témoignages ont également permis d'identifier une dizaine de victimes. Parfois, ces sources citent des enfants très jeunes, entre huit et onze ans, mais capables de dévoiler leurs agresseurs. Ces actes auraient été commis entre décembre 2013 et mai 2014. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a affirmé que si ces faits sont avérés, ces militaires français seront sévèrement punis.

Du côté des Nations unies, la transmission d'une version non éditée du rapport d'enquête par voie officielle par un agent onusien aux autorités françaises fin juillet, a suscité de vives réactions au sein de leur communauté. Cela constitue selon les diplomates onusiens, « une

violation grave du protocole », qui, prévoit la suppression de toute information susceptible de porter préjudice aux victimes, aux témoins et aux enquêteurs. « Un membre du personnel a été mis en congé administratif à plein traitement en attendant les résultats de l'enquête. Notre évaluation préliminaire est que ce comportement ne constitue pas un cas de dénonciation », a précisé un communiqué du secrétaire général de l'ONU.

Depuis le déploiement des forces internationales en RCA, plusieurs cas de bavures, des agressions sexuelles et bien d'autres dérapages, ont été dénoncés par des ONG et par des victimes elles-mêmes. Les Nations unies ont promis plusieurs fois mener des enquêtes, mais jusqu'alors aucune sanction n'a été prise contre les auteurs. Dans le cadre de cette affaire, elles se contentent de déplorer juste le manquement constaté dans la procédure.

Fiacre Kombo

BURUNDI

La contestation continue, deux manifestants tués à Bujumbura

Deux manifestants ont été tués lundi à Bujumbura, a déclaré un militant des droits de l'homme, alors que le mouvement de contestation contre la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat est entré dans sa deuxième semaine.

Selon Claver Mbonimpa, un membre en vue des organisations de la société civile qui appellent aux manifestations, les deux protestataires ont été tués par balles. La police n'a souhaité faire aucun commentaire, renvoyant à un communiqué ultérieur.

Six personnes au moins, dont deux policiers et un soldat, avaient jusqu'alors été tuées depuis le début du mouvement de contestation qui entre dans sa deuxième semaine après avoir marqué une pause ce week-end. Des organisations de la société civile font état pour leur part d'au moins neuf morts.

Le gouvernement soutient que ces manifestations sont illégales et les considère comme une « insurrection ». L'armée a été déployée dans les rues pour tenter de rétablir le calme. Les manifestants jugent que la décision du président Nkurunziza de briguer un troisième mandat consécutif lors de l'élection du 26 juin est contraire à la Constitution comme à l'accord de paix d'Arusha qui a mis fin à la guerre civile en 2005 entre Hutus et Tutsis.

Les partisans du président sortant estiment pour leur part que Nkurunziza ayant été désigné par le Parlement, et non élu au suffrage universel direct en 2005, son premier mandat n'entre pas en ligne de compte. Réunis lundi dans le quartier périphérique de Kinindo, des dizaines de manifestants ont enjoint au chef de l'État de renoncer à son projet « pour que la paix revienne au Burundi ». À Nyakabiga, ils étaient plusieurs centaines, rapporte un journaliste de Reuters.

Les États-Unis, des pays européens de même que des pays africains ont appelé Nkurunziza à ne pas se présenter. Craignant des violences, 24.000 Burundais ont fui au Rwanda voisin et 7.000 autres se sont réfugiés en République démocratique du Congo, selon l'agence des Nations unies pour les Réfugiés (HCR).

Reuters

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 003C/2015/MAE/PDARP-UCP

RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES DU PDARP

- Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans **Dg market No 145627 du 11 mars 2015**.
- Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie de ce crédit aux paiements des services de consultants individuels pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation des pistes rurales ci-après :
 - Ingolo-Mah-Imvouba (Pool), 22 kilomètres ;
 - Abala-Ibonga-Epoh (Plateaux), 30 kilomètres.
- Profil du Consultant :
 - Avoir un diplôme (BAC + 4) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre copie légalisée) ;
 - Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant cette expérience).
- Les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».
- Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.
- Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le **lundi 11 mai 2015**, à l'adresse suivante :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES
RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou
Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30 ; E-
mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 4 mai 2015

Pour le Coordonnateur en mission :
Le Responsable Administratif et Financier,



[Signature]
Basile NKOUA

SIAT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.550.000.000 F CFA
Siège social : BRAZZAVILLE (CONGO) BP 50
RCCM BRAZZAVILLE N°CG/BZV/07 B 342

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **JEUDI 21 MAI 2015 A 11 HEURES**, à Pointe-Noire (15 avenue Raymond Poincaré), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 et approbation des comptes dudit exercice.
- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2015.
- Fin de mandat d'un Administrateur - Proposition de renouvellement.
- Pouvoirs à conférer.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration.
- Mise en harmonie des statuts avec les nouvelles dispositions de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. adopté le 30/01/2014 et entré en vigueur le 05/05/2014 - Adoption de nouveaux statuts.
- Formalités - pouvoirs.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration

LITTÉRATURE

Huguette Nganga Massanga publie un roman précurseur sur l'immigration clandestine

Combien de subsahariens périront encore au large des océans, des zones de détention provisoire ou seront déboutés de leurs demandes d'asile, requalifiées d'office par les administrations européennes en demandes d'asile économiques ? Identifié comme non-réaliste à sa sortie en 2012, *Rêves d'ailleurs* évoque les tracas de la vie hors de son pays d'origine.

Pour son deuxième roman *Rêves d'ailleurs !*, Huguette Nganga Massanga propose des regards croisés entre deux aventures humaines : celle d'un jeune noir africain et d'une jeune européenne. Les deux êtres, une fois liés par le mariage, et mus par l'envie folle de partir de leurs pays d'origine respectifs parce que fascinés par celui de l'autre, vivront, chacun à leur manière, le rêve à l'envers là où ils croyaient trouver l'eldorado. En filigrane, l'auteure traite de la délicate question de l'immigration, du désir persistant, à un moment donné de la vie, de migrer, d'aller trouver ailleurs une vie meilleure. Elle aborde le sujet de manière à bannir les idées reçues sur l'obsession au départ qui serait particulièrement propre aux peuples en quête de bonheur matériel. Ce roman incite les lecteurs à prendre le temps de s'arrêter et de chercher à comprendre, parce qu'au très profond de l'être humain réside ce

désir permanent de quitter les situations qui le font tourner en rond, l'éloignent de la routine ou de l'ennui. Le fol espoir, l'espérance les poussent, dans certains cas, à fuir le sol qui les a vus naître lorsqu'ils ont tout perdu dans ce qui n'est plus qu'un champ de ruines... Ainsi, le roman prend l'allure, la puissance d'un essai sur ce sujet brûlant qu'est l'immigration Sud-Nord. L'auteure semble presque s'excuser de l'avoir écrit pour rien ! Tôt pourtant : en 2012 ! Sa « bouteille à la mer » personnelle n'a pas servi à mieux prendre le phénomène récurrent en considération. « J'ai écrit « Rêve d'ailleurs ! » en 2012 et lorsque je retombe sur le débat de ces jours-ci sur l'immigration clandestine, j'ai l'impression qu'au fil des années, le problème est toujours là. Il devient de plus en plus grave puisque ni les pays d'origine des immigrés, leur continent, encore moins les pays de non accueil, personne ne veut



Huguette Nganga Massanga

prendre des mesures pouvant gérer la situation. Les drames se succèdent et passent sans émouvoir qui que ce soit. On en parle dans les médias quelques jours, suscitant l'indignation et les belles paroles de bien-pensants. Mais après, rien ne se passe », s'indigne-t-elle.

L'auteure garde la certitude

que « tant que les uns se sentiront supérieurs aux autres, tant que les autres se sentiront inférieurs et cantonnés à aller chercher leur bonheur ailleurs, la donne sera toujours en défaveur des migrants quittant le Sud vers le Nord avec leur statut d'immigré. Ils sont sans papier, sans contrat. Ils cherchent

leur route en la traçant eux-mêmes. Ils prennent les risques que seuls les gens désespérés peuvent prendre. C'est la loi de la survie. Tandis que ceux du Nord vers le Sud, les expatriés, vont trouver leur bonheur dans les pays d'accueil. Ils ont les meilleurs salaires, les meilleurs postes à responsabilité. Ils créent leurs propres entreprises. Ils vivent dans des villas de rêve et font du safari dans des sites de rêve ».

De part et d'autre, Huguette Nganga Massanga démontre, dans son roman, l'évidence selon laquelle tous les humains, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, ont besoin de partir lorsque leur univers devient oppressant, suicidaire et sans perspectives. « Même les personnes fortunées quittent leur univers si beau et si envié pour aller chez les démunis. Il est impossible d'empêcher les gens de partir lorsqu'ils ne se sentent plus bien dans leur environnement. Ceci est une caractéristique de la nature humaine. Seulement, l'immigration du Nord vers le Sud paraît justifiée alors que, dans le sens contraire, elle ne l'est pas du tout », explique-t-elle.

Marie Alfred Ngoma

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX

A partir de
18.500.000
FCFA TTC

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com



TOYOTA

PRÉSIDENTIELLE 2016

Olive Lembe Kabila dément sa candidature

La Première dame de la RDC a fait cette annonce au cours d'une conférence de presse tenue tout récemment à Lubumbashi en marge de la deuxième campagne médicale présidentielle des soins gratuits en faveur des populations vulnérables.

En séjour au Katanga où elle est allée lancer la deuxième campagne médicale présidentielle de soins gratuits organisée du 30 mars au 30 avril en faveur des populations de ladite province, Olive Lembe Kabila en a profité pour lever certaines zones d'ombre susceptibles de discréditer son action. Pour une certaine opinion, en effet, son déplacement vers la province cuprifère dissimulait un arrière-fond de précampagne électorale. Les soins apportés aux malades du 30

mars au 30 avril répondraient à des visées électoralistes bien planifiées, entendait-on dire. Dans la foulée, certains ont prêté à Olive Lembe Kabila l'intention de postuler à la magistrature suprême en perspective de la présidentielle de 2016. Jusque quelques heures avant son démenti cinglant, la première dame congolaise passait dans des nombreux esprits comme la carte qu'entendait présenter Joseph Kabila demeuré indécis dans le choix du dauphin appelé à le succéder au nom de la continuité de la coalition au pouvoir. Démentant toutes ces allégations au cours d'un point de presse tenu à Lubumbashi à la clôture de la campagne médicale présidentielle des soins gra-



Olive Lembe Kabila

tuits, Olive Lembe s'est présentée comme une femme généreuse dont les actions ne visent aucun gain politique. Toujours encline à aider ses semblables, c'est naturellement qu'elle s'est engagée

dans cette initiative qui vise à inculquer à la population congolaise la notion de planification familiale. Sans dotation gouvernementale, a-t-elle indiqué, ce projet s'est finalement concrétisé grâce à la

seule volonté du chef de l'État, Joseph Kabila, qui s'y est personnellement investi, en synergie avec les hommes de bonne volonté.

Les actions que pose Olive Lembe Kabila sont donc à inscrire dans le registre d'une participation citoyenne à l'effort du développement du pays. Marchant sur les traces de la défunte Antoinette Mobutu dont elle a hérité le style et la vertu du cœur, Olive Lembe est restée constante dans sa démarche en demeurant toujours aux côtés des personnes vulnérables. Quant au bilan de cette deuxième campagne médicale des soins gratuits au Katanga, il est à noter que sur les 33788 patients reçus, 3582 ont été opérés et trois personnes décédées.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Une cinquantaine d'adhérents au MLC

Ces nouveaux membres, parmi lesquels plusieurs femmes, proviennent de la crème intellectuelle du pays.

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a organisé, le 1er mai, à son siège sur l'avenue du Port dans la commune de la Gombe, une cérémonie d'accueil de ses nouveaux membres. Ce groupe d'adhérents est constitué de juristes, des médecins généralistes et médecins dentistes, des ingénieurs, des architectes, des comptables, etc.

Sous la conduite de la secrétaire générale de cette formation politique, la députée Eve Bazaïba Masudi, les hauts responsables du MLC ont enseigné les us et coutumes de ce parti aux nouveaux membres, avant de leur faire signer la fiche d'adhésion et de leur donner la carte de membre qui consacrent l'effectivité de leur appartenance à ce mouvement. « Cette journée est exceptionnelle parce que le MLC est en face d'une crème intellectuelle jeune, qui voudrait diriger ce pays et qui est appelée à diriger ce pays, qui s'imprègne des réalités de cette formation politique », a souligné le secrétaire national en charge de l'Emploi et de la Fonction publique au sein du MLC, Désiré Mbonzi wa Mbonzi, qui a notamment appris les différents slogans du parti à ces nouveaux membres. Pour ce haut cadre du MLC, ce geste que ces adhérents viennent de poser est un « acte grandiose qui leur ouvre des portes de la vie politique ».

Le secrétaire national chargé de l'Idéologie et porte-parole du MLC, Jean-Jacques Mamba, a, lui, appelé les adhérents à être ambitieux. « Il faut avoir une ambition personnelle et pour ce pays. Le MLC est la maison des

talents, le cadre idéal pour vous permettre de vous exprimer », a-t-il souligné. Alors que l'Inspecteur général du MLC, le Pr Jacques Djoli, a basé ses conseils

atteint un niveau mental et spirituel très élevé. La signature de la fiche d'adhésion est un acte de haute portée mentale et politique. Si vous avez choisi d'adhérer au



Les cadres du MLC

aux nouveaux membres sur un constat. Le MLC, a-t-il dit, est le plus grand pourvoyeur des cadres du pays mais il a également subi un certain nombre de départs. Pour lui, ces départs sont dus à un déficit de conscience. C'est donc pour éviter au parti ces désagréments qu'il a été décidé de procéder désormais à une formation de ces cadres afin de donner au MLC et au pays « des cadres pétris des valeurs du parti ». « Vous êtes venus pendant que le MLC est à l'opposition. Nous allons travailler pour conquérir le pouvoir et appliquer notre projet de société », a-t-il souligné.

Un choix délibéré

Eve Bazaïba Masudi a fait remarquer à ces nouveaux adhérents la valeur du choix qu'ils viennent d'opérer. À en croire cette députée, on n'adhère pas dans un parti politique par recommandation. C'est un choix délibéré, libre et personnel que l'on opère. « On ne choisit pas de naître dans une famille mais on choisit un ami, un parti politique. Si vous avez choisi d'adhérer à un parti politique, c'est que vous avez

MLC, c'est que s'il était de l'eau, ce parti serait de l'eau potable et si il était la nourriture, il serait une nourriture comestible », a-t-elle fait constater aux nouveaux membres.

La secrétaire générale du MLC a rappelé aux adhérents qu'il ne fallait pas poser cet acte par rapport à un mouvement de masse ou par rapport à la situation du MLC- qui a le vent en poupe. Eve Bazaïba a appelé chacun de ces adhérents à prendre un recul et à réfléchir sur l'acte qu'il a posé. « Il n'est pas encore tard. Prenez votre temps de réflexion afin que, si vous allez signer cette fiche d'adhésion, cela soit fait en âme et conscience », a-t-il conseillé. Pour la secrétaire générale du MLC, c'est le sens de cet engagement qui fait que quand quelqu'un quitte un parti politique, que l'on parle de trahison. Après la signature de la fiche d'adhésion et la réception de leurs cartes de membre, les nouveaux adhérents ont été placés sous la supervision de la secrétaire nationale du MLC en charge de l'Idéologie, Jean-Jacques Mamba, pour la suite de leur initiation.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Les contours du dialogue se précisent

Ce forum politique devrait permettre de revisiter le calendrier électoral global du 12 février 2015.

Décidément, on n'est pas encore sorti de l'auberge. Après les Concertations nationales qui se sont révélées comme une perte de temps et d'énergies pour avoir accouché d'une souris, la classe politique est de nouveau sollicitée par une démarche quasi similaire. Il s'agit d'un nouveau dialogue censé mettre autour d'une table les principaux protagonistes de la présidentielle de 2011, à savoir les membres du camp de changement et alliés d'un côté et, de l'autre, les inconditionnels du statu quo. L'idée fait du chemin dans la classe politique et les adhésions se multiplient. Premier à avoir lancé l'idée du dialogue avant les élections de 2016, Étienne Tshisekedi est aujourd'hui rejoint par aussi bien ses pairs de l'opposition que par les tenants de la majorité. Les uns et les autres restent convaincus que cette démarche est plus que salutaire pour résorber la crise née du contentieux électoral de novembre 2011.

Dans sa feuille de route élaborée depuis Bruxelles, Étienne Tshisekedi avait déjà fixé le cadre de ce forum qu'il veut de quarante participants répartis équitablement entre les deux tendances politiques en présence et leurs alliés respectifs, soit vingt membres par délégation pour une durée maximum de dix jours. Réticente au début, la majorité a fini par mordre à l'hameçon en adhérant à cette initiative. C'est tout le sens des consultations qu'amorcent ces derniers temps quelques émissaires de Joseph Kabila auprès des leaders de l'opposition triés sur le volet. Déjà samedi dernier, un émissaire du chef de l'État avait été aperçu à la résidence d'Étienne Tshisekedi. Il aurait, d'après des sources, laissé une correspondance dont la primeur est réservée au Lider maximo encore en convalescence en Belgique.

Des indiscretions laissent entendre qu'il s'agirait probablement

de la réponse de Joseph Kabila à la feuille de route du président de l'UDPS. D'autres contacts similaires se sont poursuivis tout au long du week-end dernier, avec à la clé, des contacts poussés avec certains témoins de l'opposition pour les dissuader, sans doute, à adhérer à cette initiative. Dans le lot, le MLC de Jean-Pierre Bemba et l'UNC de Vital Kamerhe auraient été approchés en haut lieu. Tout en étant d'accord sur la forme, la majorité pense être en droit d'être fixée sur l'orientation que l'opposition entend donner à ce dialogue. Quels en seront les termes de référence ? La question vaut son pesant d'or lorsqu'on sait que l'opposition refuse d'aborder le sujet ayant trait à la durée du mandat de l'actuel chef de l'État déjà réglée par la Constitution.

Du règlement du contentieux électoral de novembre 2011 et son corollaire qu'est la crise de légitimité au calendrier électoral en passant par la restructuration de la Céni, la traçabilité et la certification des résultats (pour ne citer que ces quelques matières), tous ces sujets sont loin de recueillir l'unanimité dans les deux camps. Ce qui requiert des discussions préalables pour trouver un modus vivendi à ce sujet. Toutefois, l'idée du dialogue est redoutée par une certaine opinion qui y voit une manœuvre dilatoire destinée à reporter les échéances électorales déjà consacrées dans le calendrier global publié par la Céni qui demeure le seul cadre de référence à l'organisation de prochaines élections en RDC. Cette opinion redoute, en effet, que ce dialogue ne mette un bémol au processus électoral en cours, entraînant sa suspension de fait en attendant de se mettre d'accord sur un nouveau format. Entre-temps, le spectre d'une nouvelle transition fait craindre un glissement sinués du calendrier électoral avec, à la clé, le prolongement du mandat de Joseph Kabila au-delà de 2016. Au final, le dialogue est présenté comme un piège dans lequel la RDC risque de s'enfermer durablement.

A.D.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Évariste Boshab échappe à une motion de défiance

Une fois encore, l'opposition parlementaire vient de sortir déplumée après un combat engagé contre la majorité à l'hémicycle

La motion de défiance initiée contre le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur s'est terminée en eau de boudin, sans aucune conséquence sur son avenir politique. La plénière de du 4 mai à la chambre basse consacrée à l'examen de ladite motion n'a, hélas, pu aller au fond du sujet. Les questions procédurales ont, en effet, bloqué la machine au grand dam de l'opposition. Dans cette motion de défiance, l'opposition avait mis en relief la responsabilité politique d'Évariste Boshab dans cette affaire en stigmatisant au passage la légèreté avec laquelle les corps avaient été ensevelis sans sépulture digne en violation de la réglementation en matière funéraire.

Mettant en exergue l'absence de clarté dans la gestion de cette nébuleuse, l'opposition avait relativisé les explications fournies par Évariste Boshab qui, de son point de vue, n'était pas à la hauteur de sa tâche. Cinquante-cinq députés de l'opposition avaient signé la motion de défiance à son encontre convaincus de la justesse de leur action censé aboutir à la déchéance du concerné.

C'était sans compter avec la Majorité resserrée autour de l'élu de Mweka. Une motion incidentielle du député Shadari demandant le rejet de ladite motion avait tôt fait d'estomper les espoirs de l'opposition. Pour ce dernier, il n'était nullement de revenir sur une matière suffisamment abordée lors des précédentes plénières. Ce, d'autant plus



Évariste Boshab

que le gouvernement a reconnu les faits et a fait amende honorable promettant d'améliorer, à l'avenir, ces types d'enterrements. En outre, cette question, a-t-il indiqué, relève de la compétence exclusive du gouvernement provincial et, par conséquent, l'Assemblée nationale n'était pas compétente pour l'entendre. Une motion qui a donné lieu à un débat houleux sur fond de juridisme entre les députés de l'opposition et de la majorité. Cette dernière n'a fait qu'exercer sa supériorité numérique dans le vote pour rejeter ladite motion jugée inopportune et sans réel contenu. Offusqués, les députés de l'opposition ont quitté la salle, déçus une fois de plus de n'avoir pas eu gain de cause dans leur bras de fer avec la majorité.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

FFJ-Afrique plaide pour la libération du journaliste Mukebayi

Dans la lettre adressée au président Kabila, l'organisation demande, en outre, l'érection d'un mémorial en hommage aux journalistes congolais tués.

La correspondance envoyée par l'organisation de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ-Afrique), le 30 avril, au président de la RDC, Joseph Kabila, avec ampliation au Premier ministre, au ministre de la Justice et à celui des Médias, demande à ce dernier la libération du journaliste Mukebayi et l'érection d'un mémorial en hommage aux journalistes congolais tués. FFJ-Afrique recourt au chef de l'État en sa qualité de magistrat suprême et de dernier rempart estimant que ce geste qui, une fois posé, donnerait sans doute un signal fort à l'ensemble des membres de la profession qui restent, à ce jour, amputés d'un des leurs. Le journaliste, rappelle-t-on, a été arrêté le 21 août 2014, poursuivi pour « imputations dommageables » et actuellement en détention préventive à la Prison centrale de Makala. L'organisation rappelle que la journée du 3 mai de cette année, célébrée sur le thème « Laissez le journalisme prospérer ! Vers une meilleure couverture de l'information, l'égalité des sexes et la sécurité à l'ère du numérique », donne lieu à la commémoration des principes fondamentaux de la liberté de la presse, à l'évaluation de la liberté



Mike Mukebayi en uniforme de prisonnier

de la presse à travers le monde, à la défense de l'indépendance des médias et offre l'occasion de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession. C'est la raison pour laquelle FFJ-Afrique, qui est l'une des principales organisations de défense de la liberté de la presse du continent, demande au président de la République de la RDC d'accepter, au nom de la mémoire collective, de faire ériger un mémorial en hommage aux journalistes congolais tués dans l'exercice de leur métier. L'organisation dit être convaincue qu'en posant ce geste, le président de la République réhabiliterait ce noble corps de métier.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Wendy Bashi : « J'avais envie de raconter le Kivu autrement »

Wendy Bashi est journaliste freelance basée à Bruxelles. Elle vient de réaliser « Rumeurs du lac », un documentaire sur les mythes et les légendes liés au lac Kivu. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est votre parcours académique et professionnel ?

Wendy Bashi : Je suis diplômée en information et communication de l'université de Liège. À ce diplôme s'ajoute un



brevet en « Making TV News » obtenu à l'issue d'une formation chez Thomson Reuters en Angleterre. En 2009, au sortir de mes études, j'ai directement commencé à travailler au Cirtef, en tant que journaliste pour deux émissions diffusées sur TV5Monde et la RTBF. Il s'agit de « Reflets Sud » et « Afrique Plurielle ». En 2011, j'ai travaillé pendant six mois comme chargée de production pour le Cirtef. Mon travail consistait à fournir du contenu dans les rubriques « Long métrage », « court métrage » et documentaire » de TV5Afrique. Une fois mon contrat achevé, j'ai fait un bref passage à l'agence interne de la RTBF liée directement à la newsroom. Au terme de ce contrat, je me suis rendu compte qu'il me manquait des cordes à mon arc. J'ai donc décidé d'aller faire un stage à la Voix de l'Amérique (VOA) aux USA. J'y ai fait mes preuves au département « Swahili ». À mon retour des États-Unis, je suis allée à Londres pour obtenir un brevet chez Thomson Reuters en « Making TV News ». Après Thomson Reuters, j'ai travaillé pendant deux ans et demi pour l'agence de presse « Infosud ». En fin 2013, j'ai été prise comme journaliste correspondante pour les magazines « Amina » et « Enjeux Africains », tous deux basés en France. La même année, j'ai également commencé à collaborer avec le magazine « Afrik'Hebdo » diffusé sur les ondes de la RTBF International et sur la Première tous les samedis.

LDB : Qu'est-ce qui vous motive et vous passionne dans votre métier de journaliste ?

WB : Je me considère comme une étudiante. J'apprends tous les jours dans ce métier. Je traite chaque sujet avec une soif d'apprendre. Une fois le sujet bien compris, cerné et appris, je suis en mesure de le relayer auprès de mon lectorat.

LDB : Qu'est-ce qui vous a poussé à réaliser votre dernier film « Rumeurs du lac » ?

WB : Rumeurs du lac est la suite de mon

mémoire de fin d'études. J'ai réalisé un travail sur le rôle que peut jouer un lac transfrontalier dans une zone où l'on trouve deux pays voisins avec des relations en dents de scie. Ensuite, ayant grandi au bord du lac, j'avais été bercée par toutes les histoires que renferme le lac Kivu. Je me suis dit que ce serait une bonne idée de les raconter. À toutes ces motivations s'ajoute l'envie de raconter le Kivu autrement que la manière dont il est actuellement raconté dans les médias depuis une vingtaine d'années. Il s'agit de proposer une autre histoire du Kivu, proposer un véritable contrepoint, un autre discours et attirer l'attention du monde sur le fait qu'il y a une autre réalité du Kivu que celle que l'on connaît.

LDB : Comment avez-vous vécu cette expérience ?

WB : Ça n'a pas été une expérience facile. « Rumeurs du lac » est mon premier documentaire et comme toutes les premières expériences, on est heureux d'entreprendre quelque chose de nouveau. Mais à cela s'ajoute un constant sentiment d'insécurité et de remise en question. Je ne savais pas comment m'y prendre mais je savais que je voulais réaliser un documentaire. J'ai eu la chance d'être bien entourée et d'avoir mon père à mes côtés quand j'ai commencé. Aujourd'hui il n'est plus là... À chaque fois que j'ai douté pendant le tournage, je me suis dit que je devais le finir pour lui. Raison pour laquelle je lui ai dédié le film. Au final, ce fut une belle expérience que j'ai envie de renouveler dès que possible.

LDB : Sur quels projets travaillez-vous actuellement ?

WB : Pour le moment, je me consacre à faire parler de « Rumeurs du lac » et en marge de sa sortie, je continue mes activités de tous les jours, à savoir Reflets Sud, Afrique Plurielle, Amina, Enjeux Africains et Afrik'Hebdo.

LDB : Quel regard portez-vous sur le rôle de la femme africaine dans le cinéma ?

WB : Tout dépend de l'angle d'analyse. S'il s'agit des femmes réalisatrices, je suis fière du travail accompli par mes aînées. J'admire beaucoup le travail des personnes comme Angèle Diabang, Monique Phoba ou encore Katy Lena Ndiaye. Ce sont des femmes qui nous racontent des histoires via la caméra avec leurs sensibilités, sans entrer dans une surenchère de clichés. Je suis fière de leur travail et fière qu'aujourd'hui l'Afrique puisse se raconter seule par des voix de l'intérieur. J'espère qu'il y aura de plus en plus de voix qui s'élèveront des entrailles du continent pour raconter d'autres histoires. S'agissant des femmes comédiennes, là aussi je suis contente et fière des comédiennes que je croise de part mon métier. Cependant, pour celles qui évoluent en occident, le chemin est encore long et pas simple. J'espère voir de plus en plus de comédiennes d'origine africaine jouer des rôles élogieux et pas seulement des rôles qui les enferment dans une certaine catégorie. Je rêve du jour où on proposera à une comédienne un rôle non pas uniquement pour sa couleur de peau et tout le fantasme que cela peut renfermer, mais tout simplement parce que c'est une bonne comédienne.

Patrick Ndungidi

CROIX- ROUGE CONGOLAISE

Fin de la campagne de structuration des instances d'arrondissements

L'assemblée générale constitutive de la Croix-Rouge congolaise d'arrondissement 5 Mongo Mpoukou tenue le 2 mai au siège départemental du projet R-9 a clôturé la série des assemblées générales de cette ong humanitaire commencée il y a près de deux ans. Des assises présidées par Michel Auguste Mababidy-Ma-Mababidy, membre du conseil national de gouvernance, président départemental de la Croix-Rouge congolaise à Pointe-Noire.

Après deux reports consécutifs, l'assemblée générale a pu se tenir et élire les membres du bureau d'arrondissement 5 Mongo Mpoukou en application des textes réglementaires régissant l'Ong. Patrick Fortuné Mabiala a été élu à la tête de la Croix-Rouge Mongo Mpoukou. Il est secondé



Michel Mababidy, président départemental de la Croix rouge félicitant les membres du bureau élu crédit photo «Adiac»

par Jean Bruno Siassa, vice-président, Mathieu Tchichelle Bongo étant le trésorier tandis que Gilles

Bachai et Leger Ngalou en sont membres. Agent HSE à la société Renco, marié et père de deux en-

fants, Patrick Fortuné Mabiala a, dans son adresse reconnu que la tâche sera ardue dans ce nouvel

arrondissement mais avec l'apport de tout le monde le défi sera relevé. À la faveur de la journée internationale de la Croix-Rouge le 8 mai prochain, le conseil national de gouvernance(Pointe-Noire) a programmé une série d'activités qui commencent par la causerie débat dans différents instituts privés de la place du 4 au 8 mai. Suivra ensuite, le don de matériel au Foyer des sœurs à Mpaka. Le 9 mai, au village Banga Kayo dans le district de Tchianza Nzassi, les cadres, secouristes et volontaires de Pointe-Noire meneront plusieurs autres activités, à savoir: don de sang, opérations d'assainissement, de désinfection et de donation sans oublier le séminaire d'imprégnation organisé à l'intention des populations locales.

Hervé Brice Mampouya

PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Les agents des Mucodec découvrent l'accord de soutien aux PME/PMI

Lancée depuis quelques jours par le Fonds d'appui à cout partagé (FACP), cette campagne est un plaidoyer pour un soutien au secteur hors pétrole. À Pointe-Noire, l'opération s'est achevée le 30 avril au siège de la délégation des Mucodec de Pointe-Noire/ Kouilou. À la clé : la mise en œuvre du partenariat signé en 2013 entre le FACP et les Mucodec.

L'accord en attente de mise en œuvre entre le Fonds d'appui à cout partagé, l'unité opérationnelle du Pade et la Mucodec a été signé en 2013 entre l'ancien directeur et le FACP. Il s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) cofinancé par le gouvernement congolais et la banque mondiale dans le but d'appuyer la diversification du secteur privé non pétrolier.

« Nous avons fait le partenariat avec la Mucodec et d'autres structures bancaires congolaises parce que le FACP n'a pas pour mission de financer l'achat des équipements pour ne pas faire concurrence aux banques qui donnent des crédits mais, nous donnons les dons. C'est pourquoi dans le cadre de ce partenariat, quand une structure nous présente ce type de besoin après avoir reçu notre financement pour la formation, nous l'envoyons d'abord vers les banques partenaires qui vont évaluer ces besoins d'équipement. », a précisé le directeur des opérations, Sekou Camara.

Rappelons que le FACP a pour vocation de financer les besoins d'assistance technique, notamment la formation et la mise à disposition d'expertise technique pour les PME et PMI congolaises qui évoluent dans le secteur hors pétrole de l'économie. L'objectif étant d'améliorer la compétitivité des PME / PMI, de développer le marché local des services de formation dans le domaine technique et de la gestion.

Cependant, les entreprises bénéficiaires doivent être essentiellement des structures privées de droit congolais qui évoluent dans l'agro industrie, la transformation du bois, le tourisme et l'artisanat. Ces structures peuvent faire des demandes de subvention au FACP pour les besoins de formation et de renforcement de capacité de leur personnel. Le rôle de la banque dans ce partenariat, a-t-il poursuivi est d'identifier les clients ou des demandeurs de crédit qui peuvent être appuyés par le FACP. Grâce à ce contrat, les dossiers doivent maintenant être orientés vers le FACP car, il peut avoir un problème de gestion ou de manque d'expertise par le promoteur, nous finançons cette expertise pour que la Mucodec puisse accorder le crédit, c'est un rôle complémentaire. Soulignons que l'aide de la FACP se fait à travers deux guichets. Le guichet A concerne la subvention pour les activités de conseil et d'assistance technique et économique et l'assistance commerciale. Le FACP facilite aux PME des informations en matière de commercialisation et les missions commerciales notamment, les voyages d'exportateur congolais à l'étranger et les voyages d'importateurs étrangers au Congo alors que le guichet B concerne les subventions pour les services de formation en apportant un appui au développement de services de formation favorisant la croissance d'entreprises diversifiées. Peuvent aussi bénéficier de ces subventions, des cabinets, institutions, personnes physiques intervenant dans la formation technique, commerciale et en gestion.

Cependant, le financement se fait sur le principe de partage des coûts. Le fonds finance à hauteur de 80% et le bénéficiaire finance les autres 20%.

Charlem Léa Legnoki

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'opposition réitère sa négation du changement

Ce point de vue a été énoncé le dimanche 3 mai à Pointe-Noire à l'occasion d'un meeting marquant la sortie officielle du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD), regroupant plusieurs partis et associations politiques de l'opposition congolaise.



Les participants;

Au cours de ladite rencontre plusieurs thèmes et notions ont été développés par différents orateurs à savoir : « La gouvernance électorale : un préalable à la tenue d'une élection transparente, juste et équitable en 2016 et l'alternance démocratique » par Clément Mierassa, président du Parti social-démocrate congolais (PSD) ; « Les changements constitutionnels intervenus en République du Congo » par Guy Romain Kimfoussia, président de l'UDR Mwinda ; « La paix et l'unité nationale » par Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS et autres.

« Le débat sur la Constitution introduit par le pouvoir est un faux débat et une diversion. Conformément à l'article 62 de la Constitution, le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu soit le 3 ou le 10 juillet de l'année 2016. Cette élection est capitale pour le Congo car le président Denis Sassou N'Guesso ne sera pas candidat à cette élection. Pas que nous ne l'aimons pas, ou que nous soyons contre sa personne mais parce que la loi c'est la loi. Il exerce son deuxième et dernier mandat, nous avons l'obligation de préparer sa sortie par la grande porte le 12 août 2016 », a déclaré Clément Mierassa.

Parlant du referendum, l'orateur a expliqué que la loi fondamentale congolaise a prévu des dispositions notamment en son article 86 qui stipule que « Le président de la République peut, après

consultation des présidents de deux chambres du Parlement, soumettre au referendum tout projet de loi sur l'organisation des pouvoirs publics, les garanties des droits des libertés fondamentaux, l'action économique et sociale de l'État ou tendant à autoriser la ratification d'un traité... ». Et d'ajouter : « En son article 185 alinéa 1er ce texte énonce que l'initiative de la révision de la constitution appartient concurremment au président de la République et aux membres du Parlement. Le président de la République n'a ni le pouvoir, ni les prérogatives pour organiser un referendum pour procéder au changement de la constitution. Il a prêté le serment de respecter et défendre la constitution du 20 janvier 2002. Il ne peut pas ne pas respecter la parole donnée et l'engagement pris », a-t-il conclu.

De son côté, Tsaty Mabiala, en parlant de la paix, a pensé qu'en dépit de toutes les manœuvres du pouvoir en place, le rôle du FROCAD n'est pas de demeurer éternellement à l'opposition mais plutôt d'accéder un jour au pouvoir.

Le FROCAD a été créé le 15 janvier à Brazzaville. Son objectif est de s'opposer au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 que défendent le Parti congolais du travail (PCT) et d'autres groupements, associations politiques de la mouvance présidentielle.

Séverin Ibara

PREMIERS JEUX AFRICAINS

Brazzaville entre dans l'histoire du sport mondial

L'organisation au Congo-Brazzaville de cette compétition regroupant la jeunesse sportive africaine ne s'est pas fait sans mal. Que le chemin fut lent et sinueux pour voir le Congo être choisi comme pays organisateur des premiers Jeux africains, cinq ans seulement après son accession à l'indépendance. Un pari à la fois fou et osé que le pays a su relever en s'équipant d'infrastructures modernes et d'un comité d'organisation à la hauteur de l'évènement. Évocation.



Les délégations sportives alignées sur la pelouse du stade omnisport de Brazzaville

Réunie à Paris au mois de juin 1962, la conférence des ministres chargés de la Jeunesse et des Sports dans les États africains et malgaches d'expression française avait décidé de confier au Congo-Brazzaville le soin d'organiser les Jeux de 1965.

Les manifestations sportives « africaines » précédentes, appelées Jeux de la communauté, puis jeux de l'Amitié, s'étaient déroulées à Antananarivo en 1960, à Abidjan en 1961, à Dakar en 1963 et avaient été précédées en 1959 à Bangui des jeux Inter-africains. Initialement y participaient les seules délégations des pays francophones d'Afrique ainsi que les équipes de la France et celles de ces territoires d'Outre-mer. Par la suite, on enregistra la participation, timide à Abidjan, plus importante à Dakar, des États africains d'expression française ainsi que celle de la République arabe unie (RAU) et des pays du Maghreb. Devant cette évolution logique, dictée par le contexte historique et politique de l'émancipation africaine, la nécessité était apparue de donner aux jeux futurs leur signification véritablement

africaine en conviant l'ensemble des pays indépendants du continent à y participer et en obtenant leur reconnaissance officielle, comme jeux régionaux, par le Comité international olympique (CIO). Il est évident qu'il n'était plus possible, dans cette perspective nouvelle, de reconduire les formules selon lesquelles avait été conçue jusqu'alors l'organisation technique des jeux.

C'est pour cette raison que l'assemblée des ministres de la jeunesse et des Sports réunie à Dakar le 12 Avril 1963, chargea le Congo-Brazzaville d'étudier et de définir les nouvelles règles qui seraient appliquées aux Jeux de 1965 à la fois sur le plan des structures et sur celui de la participation. La conférence préparatoire aux premiers jeux Africains, qui regroupa à Brazzaville du 24 au 29 février 1964 les représentants mandatés de vingt et un États pris dans cet esprit des décisions suivantes :

a) Structure organique : un comité permanent des Jeux africains a été institué qui comprend un représentant par pays participant et disposant comme organe

d'exécution le secrétariat général des jeux,

b) Organisation technique, chargé entre autres des épreuves éliminatoires,

c) Minima d'Athlétisme et de natation,

d) participation féminine : timidement amorcée à Dakar, elle a été officialisée par l'inscription au programme d'athlétisme de six épreuves nouvelles.

L'envoi du procès-verbal de cette Conférence préparatoire aux autorités sportives internationales a suscité une réaction inattendue de la part de la Fédération internationale d'athlétisme qui avait estimé que le fait, pour les organisateurs des Jeux de 1965, de ne pas y inviter les représentants de l'Afrique du Sud, pourtant affiliés à l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), constituait une violation de ses règlements. Ses dirigeants s'étaient jugés dès lors fondés à refuser au Comité d'organisation l'autorisation de faire disputer des épreuves d'athlétisme au cours d'une manifestation qui porterait le nom de « Premiers jeux africains ».

Le comité permanent prit alors la décision de constituer une délégation qui, sous la conduite de M. Jean Claude Ganga, secrétaire général des Jeux, se rendrait à Londres pour rechercher un terrain d'entente avec l'IAAF. C'est ainsi que M. Marquis d'Exeter, assisté de DT. Pain reçut le 23 février 1965, au siège de l'IAAF, MM. Badara Sow (Mali), Ordia (Nigeria), Rakotobe (Madagascar) et Jean Claude Ganga (Congo-Brazzaville) qui lui exposèrent le point de vue du Comité permanent et du Comité d'organisation.

À l'issue de cet entretien et compte tenu du fait que le président du CIO avait entre-temps fait connaître sa décision d'accorder le patronage du Comité international olympique aux Jeux africains de 1965, le président de l'IAAF, après avoir admis que l'Afrique du Sud n'avait pas à y être invitée, puisqu'aussi bien elle ne l'avait pas été aux Jeux de Tokyo, accorda l'autorisation d'organiser les épreuves d'athlétisme aux Premiers jeux africains. Cet obstacle ayant été levé rien ne s'opposait plus à l'ap-

plication des formules nouvelles dont le Comité permanent avait recommandé l'application au Comité d'organisation de Brazzaville.

Cela ne signifie pas d'ailleurs qu'elles sont les meilleures et qu'elles resteront immuables : car tout comme les organisateurs congolais ont bénéficié de l'expérience de leurs prédécesseurs, les organisateurs des Jeux africains futurs sauront tirer tous leurs renseignements utiles de ceux de Brazzaville.

Il appartiendra au Comité permanent des sports africains qui a été constitué, dans la capitale du Congo au cours de la semaine précédant les manifestations de 1965 de leur proposer les réglementations nouvelles à appliquer pour que les Iles Jeux africains et leurs suivants puissent soutenir, jusque dans les détails de leur organisation, la comparaison avec les autres Jeux régionaux reconnus par le Comité international olympique.

Le 18 Juillet 1965, les premiers jeux africains furent lancés en présence du président du Congo-Brazzaville, Alphonse Massamba-Débat, au cours d'une cérémonie d'ouverture riche en couleurs marquée par le défilé des délégations sportives, l'allocation de bienvenue du président du comité d'organisation, la déclaration solennelle d'ouverture des Jeux par le président de la République, le serment olympique, l'exécution de l'hymne des Jeux pendant que sont hissés le drapeau olympique et le drapeau des jeux, le lâcher des pigeons, le festival gymnique et le feu d'artifice.

Hervé Brice Mampouya

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le complexe sportif de Pointe-Noire nécessite d'être modernisé

De nombreux sportifs ponténégrins se plaignent de ce que, le stade municipal de la ville océane ne répond pas aux normes dévolues à un complexe sportif digne de ce nom. Pourtant depuis février 2014, le stade de Pointe-noire est appelé à tort ou à raison par complexe sportif.

Pour plusieurs observateurs, un complexe sportif est un espace qui peut accueillir de nombreux événements sportifs et qui peut abriter plusieurs disciplines, par exemple le football, le basket-ball, le volleyball, le tennis, la natation et bien d'autres.

Or, le complexe sportif de Pointe-Noire a un seul sport à l'honneur à savoir le football, cela en dépit de sa pelouse synthétique offerte à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa). Longeant

les quelques rues du deuxième arrondissement de Mvounvou, ce complexe sportif est doté d'une capacité de 13.594 places assises et il est construit en béton armé et métallique. Il dispose de quatre tribunes et blocs sanitaires, de quelques salles (vestiaires, anti dopage, soins, administration, technique, salle polyvalente) ainsi que de quatre guérites disposées à chaque entrée. Malheureusement, aux yeux de nombreux sportifs, cela ne suffirait pas pour que cet espace sportif soit pris pour un complexe sportif, car disent-ils, un complexe sportif doit avoir une modulation qui lui permet d'accueillir plusieurs activités à la fois « *il serait donc mieux que cet espace sportif connu autrefois sous le nom du stade Mvoulaléa, retrouve son nom d'hier, car sa nouvelle appellation crée la confusion et ne reflète rien*



Le complexe sportif de Pointe-Noire, crédits photos «ADIAC»

d'un complexe sportif », ont-ils fait savoir aux Dépêches de Brazzaville lors d'un entretien. Rappelons que ce changement de nom est intervenu en 2014 en application du décret n° 2012-740 du 16 juillet 2013 fixant la catégorie et la gestion des équi-

pements sportifs et du décret n°2013-445 du 23 août 2013 portant création des équipements sportifs de catégorie A et B. Dans son contenu, ces deux textes stipulent que désormais, toutes les installations sportives construites par l'Etat devraient

revenir au ministère des Sports et de l'Education physique. D'où le stade municipal devenait le complexe sportif de Pointe-Noire. Seulement, cette appellation est jugée non conforme à la réalité par de nombreux sportifs.

Hugues Prosper Mabonzo

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Une grosse désillusion pour l'Ac Léopards

Puni par le manque d'engagement et de motivation de ses joueurs, l'Athlétic club Léopards de Dolisie s'est incliné le 2 mai 0-2 à Alexandrie face à Smouha sporting club.

Les Fauves du Niari quittent comme



Ces fauves du Niari à l'image de leur capitaine, n'ont pas su relever la tête à Alexandrie (Photo Adiac)

la saison dernière, la Ligue des champions dès l'étape des huitièmes de finale malgré d'énormes moyens consentis par Rémy Ayayos Ikounga, pour aller le plus loin possible dans cette campagne. Le président de l'AC Léopards et tout son staff technique auront de quoi s'inquiéter pour l'avenir de leur club contraint de passer le 17 mai par les barrages pour se faire une place dans la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération. A Alexandrie les Fauves du Niari ont grillé leur précieux avantage en faisant semblant de jouer. Le résultat enregistré à l'aller 1-0 à Dolisie était maigre dirait-on. Mais il n'empêchait pas non plus à l'AC Léopards de rêver grand face à club égyptien qui atteignait pour la première fois de son histoire les huitièmes de finale. Sur le sol égyptien, les expérimentés Léopards reconnus sur le continent pour leur titre de vainqueur de la Coupe de la Confédération et leur participation régulière dans les phases de poules depuis 2012 n'ont eu que très peu d'arguments à opposer à Smouha Sc qui découvre à peine le haut niveau. Méconnaissable durant la première mi-temps, l'équipe n'a tenté de remettre le nez à la fenêtre qu'à la

48^e minute. Depuis l'extérieur de la surface, Césair Gandzé a décroché une splendide frappe détournée en corner par le gardien. On les croyait reprendre les choses en main. Erreur. Puis qu'après leur tir cadré, les

Léopards n'ajouteront plus d'autres cadrés même non cadrés pendant tout le match. Cet aspect symbolise déjà le manque d'engagement et de concentration dont ont fait montre les joueurs.

Absents dans tous les domaines et manquant d'initiatives et de créativité, les poulains de Lamine Ndiaye ont cumulé autant de fautes dont l'une, qu'ils pouvaient éviter, leur a coûté cher à la 23^e minute. Non loin des 18 mètres, Ahmed Shokry Abdalraof n'a fait que transformer la faute en but.

Malgré ce but encaissé Lawrence Ngome s'est battu pour justifier la confiance que Lamine Ndiaye lui a accordée en le titularisant dans les buts. Le gardien camerounais a multiplié des parades et des arrêts à la 60^e et la 77^e minute, mais cela n'a pas été suffisant pour réparer le manque de rigueur défensive de ses coéquipiers. Il s'incline sur les arrêts de jeu (90+1). A l'origine de l'action, une balle perdue couplée à l'hésitation du latéral droit. La tête décroisée de Hany Mohamed Shaban n'a été que la conséquence logique d'un refus de jouer, dirait-on.

James Golden Eloué

ÉLIMINATION DE L'AC LÉOPARDS EN LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Rémy Ayayos Ikounga s'est dit trahi par ses joueurs

De retour d'Alexandrie, le président de l'AC Léopards de Dolisie ne s'est pas senti comme un poisson dans l'eau mais comme un poisson dans le filet. La seule phrase qu'il a prononcée pour commenter la prestation possive de son équipe était : « j'ai été lâchement trahi par mes joueurs. »

Comme en 2014, l'histoire s'est une fois de plus répétée. Les Léopards de Dolisie sont passés à côté de leur ambition : celle d'aller le plus loin possible dans la plus prestigieuse compétition africaine des clubs. Sur le plan de l'organisation, on ne reprochera pas à Rémy Ayayos Ikounga de n'avoir pas créé toutes les conditions pour motiver ses protégés. Il a employé de grands moyens matériels, humains et financiers pour bâtir son équipe à la dimension de ses ambitions. Les joueurs, les meilleurs de la place, ont été conservés dans l'ossature ainsi que quelques autres venus d'autres horizons. Il s'est impliqué personnellement pour l'amélioration de leur condition sociale pour qu'il n'y ait pas de prétexte (paiement des primes et salaires et autres avantages). Et lors des déplacements de son équipe à l'étranger, des conditions sont créées pour ne pas perturber la concentration d'avant le match.

Pour faire grandir davantage les Fauves du Niari sur le continent, il a fait appel à un entraîneur connu sur le continent, Lamine Ndiaye, un ancien champion d'Afrique avec le Tout Puissant Mazembé et vice-champion du monde avec la même équipe. Il a associé à lui, un préparateur physique de nationalité française. Pour ce match retour des huitièmes de finale, les joueurs de Léopards ont perçu leur prime de match

avant. Mais la copie qu'ils ont rendue le 2 mai à Alexandrie a ramené leur dirigeant à la réalité.

Il y a un hiatus entre la volonté et les ambitions de Rémy Ayayos Ikounga d'aller le plus loin possible dans la compétition africaine et le relais que doivent prendre les joueurs. À l'extérieur, les Léopards commençaient à faire la fierté du football congolais. Même étant battus lourdement, les Fauves du Niari laissaient bonne impression. Celle d'une équipe qui aime avoir le ballon, le

leur rôle, ont ramené l'équipe à un niveau très bas, comparable à celle du quartier. Pour ne pas répondre sur le terrain à ce que les dirigeants attendent d'eux sur le terrain, ils n'ont fait que reculer et refuser de jouer en faisant du sur place. Zéro tir à la mi-temps, un seul cadré pendant les 90 minutes. Cela témoigne aussi bien du manque de volonté des attaquants des Léopards de ne pas forcer la décision même dans les moments difficiles. « Nous avons gagné la coupe d'Afrique avec les mêmes joueurs. Le talent n'a pas changé mais c'est la volonté », a souligné le président de l'AC Léopards, ajoutant qu'avec une telle déception, il ne sait pas s'il aurait encore de l'énergie pour



C'est la plus mauvaise copie rendue par les Léopards de Dolisie (Photo Adiac)

faire tourner, imprimer le tempo et maîtriser le rythme pour donner vie à ses offensives. À Alexandrie, ils ont abandonné leur principe d'une équipe joueuse et habile tactiquement pour adopter pendant de longues séquences du match, l'attitude attentiste. Conséquence : les joueurs, manquant d'ambition et incapables d'assumer

continuer ce combat. « C'est une grosse désillusion. Je pense qu'on a eu beaucoup d'absences individuelles qui ne s'expliquent pas », a déclaré Lamine Ndiaye. Et d'ajouter : « Il n'y avait pas de concentration. Il n'est pas normal de jouer toute une mi-temps sans frapper au but », ajoute le coach.

J.G.É.

CONTENTIEUX ÉTOILE DU CONGO-FÉCOFOOT

Le TAS se prononcera d'ici au 1^{er} juin

C'est à cette date que le Tribunal arbitral de sport (TAS) de Lausanne en Suisse fixera l'Étoile du Congo, la Fédération congolaise de football (Fecofoot) et le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) sur leur sort à propos de la demi-finale controversée de l'édition 2014 de la Coupe du Congo.

Le TAS vient d'écrire à Etoile du Congo et assurément aux autres parties impliquées dans l'affaire. La période où sera prononcé le verdict est la toile de fond du courrier. « Au nom de l'arbitre unique en charge de la procédure arbitrale (...) je vous informe que la Présidente de la chambre d'appel a prolongé le délai prévu à l'article R59 du Code de l'arbitrage en matière de sport jusqu'au 1er juin 2015 », souligne le document

signé de la main de Pauline Peliaux, conseillère auprès du TAS. Par ailleurs, le Tribunal se tient à la disposition de toutes les parties concernées pour toute information complémentaire, peut-on lire dans ce courrier.

L'audience du 16 avril

Étoile du Congo, la Fécofoot et Cara étaient représentés lors de cette audience au siège même du TAS en Lausanne. Les juges du Tribunal ont ouvert grand leurs oreilles pour écouter toutes les parties suivant le principe du contradictoire. Selon le président à vie du club stellien, Dominique Dinga, la fédération a posé un certain nombre de préalables en se disant hors de cause. Cara, pour sa part, s'est défendu autant que faire se pouvait tout en prouvant qu'il n'y

a pas de collision entre le club et la Fécofoot comme certains peuvent le croire. Cependant, l'avocat de l'Étoile du Congo, Me Ludovic Mossila Possa, n'avait pas obtenu le visa pour effectuer le déplacement de Lausanne. C'est finalement par vidéo conférence qu'il a fait sa plaidoirie pour contourner la difficulté. Le président à vie de l'Étoile qui était surplace a également défendu bec et ongle la cause de son équipe, preuve à l'appui. Les juges du TAS ont pris acte. Le verdict ne saurait tarder.

Rappel des faits

Étoile du Congo et Cara devaient en découdre en demi-finale de la Coupe du Congo l'année passée. Avant d'y arriver, les stelliens se sont inscrits en faux contre la qualification irrégulière,

selon eux, du joueur Harris Brandts Tchilimbou par Cara. La commission de discipline de la Fécofoot s'est saisie du dossier. Ladite commission a sanctionné le joueur ainsi que le secrétaire général de Cara. Conformément au règlement de la Coupe du Congo, l'équipe de Cara a perdu le match par pénalité. Tout devrait alors se jouer le 5 août pour la demi-finale retour au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Une décision contestée par les Stelliens. Pour eux, la commission de discipline n'était pas allée au bout de l'application du règlement de la Coupe du Congo. « Toute équipe à l'origine d'une fraude avérée est disqualifiée de la compétition » selon l'article 61, s'écriaient-ils. La demi-finale retour n'était donc pas envisageable pour

ces derniers si bien que le jour du match, Etoile du Congo ne s'est pas présentée. Cara l'a finalement emporté par forfait et donc qualifié en finale de la Coupe du Congo que l'équipe a du reste perdu (0-2) face à celle de Diables noirs, le 14 août 2014 à Sibiti dans le département de la Lékoumou.

Après la finale, les Stelliens n'ont pas laissé tomber l'affaire. Ils ont saisi la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) pour obtenir réparation. Or, pour la Fécofoot cette juridiction sportive nationale n'a pas compétence de juger un tel litige. Etoile du Congo a donc recouru au TAS en Suisse. À ce jour, les concernées croisent les doigts en attendant de connaître leur sort.

Rominique Nerplat Makaya